

1870
27

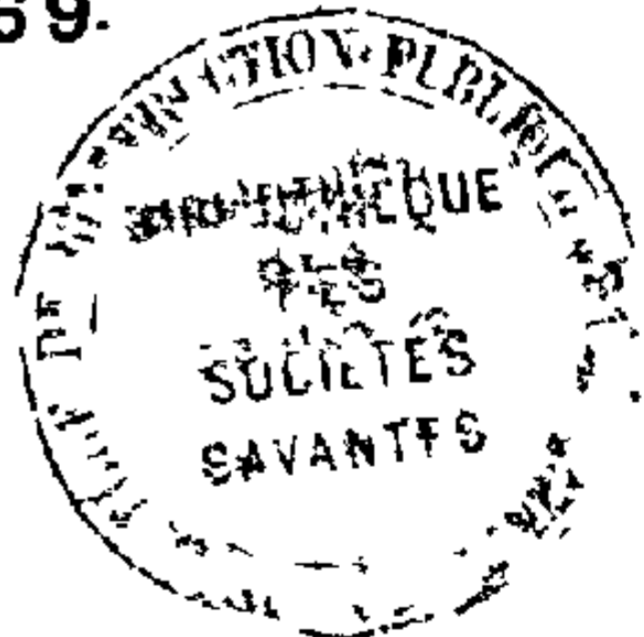
PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE

DU GARD.

ANNÉE 1868-69.



NIMES,

IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET ET COMP^e,
rue Pradier, 12.

1869

BN.C.P

Pez. 8°

10.201

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.



Séance du 7 novembre 1868.

Présents : MM. Deloche , *occupant le fauteuil de la présidence* , en l'absence de MM. Maurin et Viguié , Pagézy , Aurès , Germer-Durand , Ollive-Meinadier , l'abbé Azaïs , Liotard , Causse, Verdier, de Clausonne , *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Il est donné lecture de la correspondance :

M. le ministre de l'instruction publique a envoyé à notre trésorier le mandat de 400 fr. annoncé dans sa lettre du 31 juillet. M. le secrétaire est chargé de lui en accuser réception et de lui renouveler les remerciements de la Compagnie.

Le même ministre a avisé l'Académie de la distribution faite , par l'intermédiaire de ses bureaux , de 167 exemplaires du dernier volume de nos mémoires (1866-1867) à l'adresse des diverses sociétés savantes de France.

Il est donné lecture de l'adresse et des programmes envoyés par MM. les secrétaires généraux du Congrès scientifique de France, dont la trente-cinquième session s'ouvrira à Montpellier, le 1^{er} décembre prochain.

L'Académie, désirant satisfaire au vœu de ces messieurs et donner un témoignage de l'intérêt que cette solennité lui inspire, délibère de s'y faire représenter par plusieurs de ses membres, et charge son secrétaire d'envoyer son adhésion.

MM. Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs et Flouest acceptent le mandat qui leur est offert par l'Académie, aux fins de cette représentation.

M. Liotard fait hommage à l'Académie du nouvel *Annuaire du département du Gard*, publié par ses soins et par ceux de M. Ernest Liotard, son frère ;

Et M. Causse, d'une note ou brochure imprimée, contenant la lecture qu'il a faite, dans la séance du 18 juillet dernier, sur un cippe funéraire découvert à Cabrières (Gard).

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Journal des Savants, août et septembre 1868.

Société agricole, scientifique, etc., des Pyrénées-Orientales, 15^e et 16^e volumes.

Annales de la Société académique de Nantes, 1867, 1^{er} et 2^e semestres.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, tome XXIX, 3^e partie, et XXX^e, 1^{re} partie.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, tome XXI et XXII^e.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 1866-1867.

Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome XI^e.

Mémoires de l'Académie des sciences, etc., du département de la Somme, 2^e série, tome VI.

Travaux de l'Académie impériale de Reims, 42^e et 43^e volumes.

Annales de la Société d'agriculture, etc., du Puy, tome XXVIII.

Mémoires de la Société impériale académique de Cherbourg, 1867.

Bulletin de la Société académique du Var, nouvelle série, tome I.

Bulletin de la Société des sciences, etc., de Semur, 4^e année, 1867.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1868, nos 1 et 2.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1867 et 1868.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de Poligny, 1868, nos 8 et 9.

Bulletin de la Société archéologique, etc., de Béziers, 2^e série, tome IV, 3^e livraison.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, tome V, n^o 59, 1^{er} trimestre de 1868.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, tome VIII^e, 2^e trimestre de 1868.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'agriculture de France, 3^e série, tome III^e, nos 7 à 10.

Bulletin des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche, n^o 4, 1867.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France, 1868.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de Poitiers, nos 126, 127, 128.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, mai à septembre 1868.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1867.

Académie de la Rochelle, section des sciences naturelles. Annales, 1866-1867.

Revue agricole, industrielle et artistique, juillet et août 1868.

Journal d'agriculture pratique, etc, pour le Midi de la France, avril, mai et juin 1868.

Catalogue des brevets d'invention, n° 4, 1868.

Distribution des récompenses aux Sociétés savantes, 18 avril 1868.

Revue des Sociétés savantes des départements, juillet 1868.

M. le trésorier informe l'Académie que, sur la demande de MM. Aurès et Flouest, M. le préfet lui a envoyé un mandat de 500 francs, destiné à pourvoir à la dépense des travaux qui seraient jugés utiles pour l'exploration de l'*oppidum* de Nages. L'Académie charge son secrétaire d'exprimer à M. le préfet sa reconnaissance de ce secours généreux, qui lui permettra de reprendre et de continuer, sur une plus grande échelle, les fouilles entamées pour cet intéressant objet.

M. Germer-Durand dépose sur le bureau la photographie de M. Gergonne, autrefois professeur de mathématiques transcendantes au Lycée de Nîmes, et plus tard recteur de l'Académie de Montpellier. La Compagnie accueille avec une satisfaction marquée cette reproduction fidèle des traits d'un ancien confrère, qui a laissé de si excellents souvenirs, et elle invite M. Germer-Durand à remercier en son nom la famille qui l'a chargé de nous la transmettre.

M. Aurès appelle l'attention de l'Académie sur la découverte faite, l'année dernière, d'un assez grand nombre de petits autels votifs, la plupart anépigraphes, dans les fondations

d'une maison alors en construction, au n° 30 de la rue de la Fontaine.

Deux de ces monuments portent cependant des inscriptions dont M. Aurès a relevé les estampages, qu'il soumet à l'Académie.

Sur le premier on lit :

SILVANO
SACRVM

Le second est dédié aux *Proxsumi*, et, à ce titre, mérite d'être particulièrement remarqué :

POMPEIA
POMPVLIA
PROXSVMIS
V. S. L. M.

On ne connaissait encore que quatorze monuments de cette catégorie, lorsque M. le capitaine Colson en a fait l'objet d'un travail spécial imprimé dans les mémoires de l'Académie pour l'année 1850-51, page 42. Mais M. Germer-Durand en a publié, depuis lors, un nouveau découvert à Nîmes en 1855, et celui-ci devient maintenant le seizième.

Trois ont été découverts à Vaison, un à Avignon, et un dans la Camargue, ensemble cinq trouvés hors du département du Gard ; mais les onze autres proviennent de notre département et ont été trouvés, savoir : un à Beaucaire, un près d'Uzès, et les neuf derniers à Nîmes même.

Ces divers monuments, au nombre de seize, sont aujourd'hui conservés :

Un dans le musée de Lyon ;

Deux dans celui d'Avignon ;

Un autre en Camargue, dans la propriété de M. le président Causse ;

Six dans le musée de Nîmes, et trois à Nîmes chez divers particuliers.

En total treize.

Quant aux trois derniers, ils sont maintenant perdus, quoique publiés par Spon, par Lancelot et par Séguier. :

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 21 novembre 1868.

Présents : MM. Viguié, *vice-président* ; Teulon, Deloche, de La Farelle, Pagézy, Dumas, Aurès, Ollive-Meinadier, l'abbé Azais, Liotard, Bigot, Causse, Desrivères, Brun, Meynier, Ginoux, Lenthéric, Rédarès, Balmelle, Pénchinat, Flouest, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants;

Paradan, membre honoraire; Bosc, associé-correspondant, assistant à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre est lu et adopté.

Il est donné lecture de la correspondance.

M. le professeur Planchon, secrétaire-général du congrès scientifique de Montpellier, a écrit pour remercier l'Académie de son adhésion et de l'envoi de ses délégués.

M. le baron *de Larcy*, membre non résidant, a écrit à l'Académie pour lui faire hommage d'une nouvelle brochure intitulée : *Louis XVI et les Etats généraux, jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre 1789*, faisant suite à sa précédente brochure : *Louis XVI et Turgot*. Cet envoi est accueilli avec l'intérêt que méritent le sujet et le talent de l'auteur.

M. Malinowsky, professeur au Collège spécial d'Alais, a écrit à l'Académie pour lui faire également hommage de deux publications :

l'une, relative à l'origine de l'exploitation du charbon de terre dans le bassin houiller du Gard, l'autre, intitulée : *Casimir I^{er}, roi de Pologne, moine de Cluny au XI^e siècle.*

M. le secrétaire est chargé d'adresser à M. de Larcy et à M. Malinowsky les remerciements de l'Académie.

M. le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance.

Journal des savants, octobre 1868.

Revue archéologique du midi de la France, vol. II, n^o 5.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 22^e volume, 1868, 1^{er} et 2^e trimestres.

Bulletin de la Société académique de Brest, tome V, 1^{re} livraison.

Mémoires de la Société impériale des sciences, etc., de Lille, 1867.

Mémoires couronnés ou publiés par décision spéciale de la dite Société, 1867.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1867.

Journal d'agriculture, etc., pour le midi de la France, juillet et août 1868.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, octobre 1868.

Bulletin de la Société d'agriculteurs de la Rochelle, 2^e trimestre de 1868.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, etc., d'Orléans, 4^e trimestre de 1868.

Revue agricole, etc., de la Société de Valenciennes, septembre 1868.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Lozère, juillet, août et septembre 1868.

M. PAGÉZY présente à l'Académie le rapport dont il a été chargé sur le nouveau

volume des *Méditations sur la religion chrétienne*, publié par M. Guizot, notre président honoraire. Ce volume traite des rapports du christianisme avec l'état actuel des sociétés et des esprits. Il se divise en six méditations, dont les trois premières sont consacrées à combattre les préjugés trop répandus, qui considèrent le christianisme comme s'accommodant mal de la liberté, comme n'ayant pas de relation nécessaire avec la morale, et comme apportant des entraves au développement de la science. M. Guizot s'attache à démontrer au contraire que la religion chrétienne est sympathique à la liberté, qu'elle s'allie à la morale par le plus puissant des liens, enfin qu'elle n'a aucun sacrifice à réclamer ni à redouter de la science, l'une et l'autre se mouvant dans deux sphères distinctes.

Les trois dernières méditations pénètrent dans le fond même du sujet, en passant en revue le principe et la portée de l'ignorance, de la foi et de la vie chrétiennes, en présence de la liberté, de la morale philosophique et de la science humaine.

M. Guizot annonce un dernier volume où il traitera son sujet essentiellement au point de vue historique.

Ce résumé rapide ne saurait évidemment donner qu'une bien imparfaite idée du beau travail de M. Guizot. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut se mettre en contact avec la supériorité de vues et l'élévation de pensées qui n'abandonnent jamais notre auteur.

M. E. CAUSSE rend compte à l'Académie d'un volume de poésies offert par M. Achille Millien, de Nevers.

L'honorable rapporteur rappelle d'abord ce

que fut la poésie dans les temps antiques ; il s'exprime ainsi :

« Dans la Grèce primitive , la poésie avait le pas sur la prose , ou plutôt la prose n'existait pas.

» Les poètes étaient des demi-dieux , descendus de l'Olympe pour éclairer et charmer les populations de cette heureuse contrée.

» Dans la Messénie , on éleva des temples à Homère.

» Les Romains ne dédaignèrent pas de se constituer les disciples des Grecs dans les sciences et dans les arts ; Virgile marchait à côté de Tite-Live et de Cicéron ».

M. Causse ne peut pas se dissimuler que le rôle de la poésie est singulièrement amoindri dans nos sociétés modernes.

Quelle est la cause de cette transformation ?

On doit la trouver principalement , d'après les appréciations du rapporteur , dans le *positivisme* de notre époque et dans le culte des intérêts matériels.

Ces préliminaires posés, le rapporteur aborde l'œuvre de M. Millien :

« Elle est intitulée : *Musettes et Clairons* , titre modeste et ambitieux tout à la fois ».

Après avoir distribué au poète nivernais la part d'éloges qui lui revient , le rapporteur considère comme un devoir pour lui de signaler à l'Académie quelques expressions d'un goût douteux, des vices de langage :

« La correction , dit M. Causse , n'est pas seulement un mérite , *c'est un devoir* ; ce sont les propres paroles de Quintilien , que Quintilien avait empruntées à Aristote, ou plutôt,

c'est la voix de la raison dont ces illustres morts ont été si souvent les heureux interprètes ».

Malgré les imperfections qu'il signale, le rapporteur n'hésite pas à recommander l'œuvre de M. Millien à l'attention de l'Académie.

M. PAGÉZY présente quelques détails statistiques sur les séances de l'Académie pendant l'année 1867-1868, qui a pris fin au 31 août dernier.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 5 décembre 1868.

Présents : MM. Viguié, *vice-président* ; de La Farelle , Pagézy , Dumas , Ollive-Meina-dier, l'abbé Azaïs, Liotard, Courcière, Liquier, Causse , Desrivières, Brun, Meynier, Ginoux , Verdier, Rédarès, Balmelle , Flouest, de Clau-sonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants ;

MM. Paradan, membre honoraire ; Bosc, as-socié correspondant, assistant à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 21 novem-bre est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ou-vrages suivants reçus depuis la dernière séance.

Smithsonian Contributions to Knowledge, tome xv, 1 vol. in-4°, Washington, 1867.

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, Washington, 1 vol. in-8°, 1867.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arron-dissement de Boulogne-sur-mer, mai à septem-bre 1868.

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, lettres, etc., de Toulouse, 6^e série, tome vi.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, lettres, etc., d'Arras, 2^e série, tome II.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, 3^e trimestre de 1868.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France, 2^e trimestre de 1868.

Nouveaux mémoires de la Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin, tome iv, 1^{er} fascicule.

Association française contre l'abus du tabac, statuts et règlements. — Les dangers du tabac.

Le secrétaire informe l'assemblée que la commission chargée, dans la séance du 16 janvier dernier, de préparer la révision du règlement est prête à présenter son travail. L'Académie s'ajourne à samedi prochain, 12 courant, en séance administrative, pour entendre le rapport et procéder à l'examen du nouveau projet.

M. FLOUEST communique à l'Académie quelques détails sur l'ouverture du congrès scientifique de Montpellier, à laquelle il a assisté, et il lui apprend que notre confrère, M. Aurès, y a été élu président de la section d'archéologie. L'Académie accueille avec sympathie la nouvelle de cet honneur décerné à l'un de ses membres.

M. COURCIÈRE rend compte de deux communications de M. Malinowski, professeur au collège industriel d'Alais :

La première consiste en un travail manuscrit, intitulé : *Vade-mecum du minéralogiste dans l'arrondissement d'Alais*. C'est une espèce de table à double entrée des produits minéralogiques des basses Cévennes et des localités auxquelles ils appartiennent. Ces deux rubriques, avec les détails et les explications qu'elles contiennent, paraissent au rapporteur très-propres à développer le goût de la minéralogie en aidant les jeunes minéralogistes dans leurs recherches.

Dans son second envoi, l'auteur poursuit le même but par une autre voie. C'est une

courte brochure dans laquelle, en développant une partie de l'histoire de l'industrie minérale à Alais et dans les environs, il s'attache à montrer l'utilité de l'étude des minéraux. Il fait connaître les progrès de l'industrie houillère dans cette région, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Ce travail, dont l'Académie n'a reçu que la première partie, s'arrête à la fin du siècle dernier. Il est presque entièrement consacré à raconter l'influence exercée par M. Pierre de Tubœuf sur le développement des exploitations houillères du Gard, et l'existence accidentée de cet intrépide *Argonaute* de l'industrie moderne, suivant l'expression pittoresque de son auteur.

M. GINOUX rend compte d'un volume de poésies, dont M. le baron Gaston de Flotte, de Marseille, a fait hommage à l'Académie.

Il commence par quelques considérations générales sur la mobilité dans la foi politique et religieuse dont paraissent émaillées aujourd'hui les œuvres des poètes les plus éminents :

« S'il est dans la nature du poète, dit M. Ginoux, d'être, suivant l'inspiration du moment, sceptique ou croyant, royaliste ou révolutionnaire, M. de Flotte n'est pas poète ; car il n'a pas changé.

» Il a fait lui-même son portrait dans les cinq vers, dont il a fait précéder son poème de la Vendée :

Ah ! que n'ai-je vécu dans ces jours de tempête !
Au cri de foi, de liberté.
Embrassant l'autel insulté,
J'aurais été soldat au lieu d'être poète ,
J'aurais fait ce que j'ai chanté.

» M. de Flotte est resté jacobite, et de plus il est poète. Comme Orphée, il jette quelquefois ses regards en arrière, pour voir si Eurydice

ne le suit pas. Nous n'imiterons pas les femmes de Thrace, et, pour sa fidélité, nous ne jetterons dans l'Hèbre ni sa tête ni sa lyre ».

Sans s'arrêter davantage aux pièces politiques du recueil, M. Ginoux examine les autres genres de poésie qu'a traités M. de Flotte :

« Dans la satire, dit-il, il manie très bien le persiflage. Sa *musa pedestris*, comme l'appelait Horace, a des allures vives et dégagées ; on aimerait d'y voir peut-être un peu plus le *facit indignatio versum* de Juvénal ».

M. Ginoux parle avec quelques détails d'une pièce philosophique intitulée *l'Industrie*, qu'il trouve très bien comme boutade humoristique, mais il ne voudrait pas que M. de Flotte la donnât comme l'expression de sa pensée philosophique et qu'il dit :

Je parle en philosophe, et non pas en poète.

Il aimerait mieux la proposition renversée. Et à ce propos il se livre à une digression fantaisiste sur l'industrie, qui n'est que la science appliquée et qui fait réellement la supériorité du présent sur le passé.

Un genre dans lequel excelle M. de Flotte, dit en terminant M. Ginoux, c'est l'éloge. A ce propos, il lit en entier la pièce intitulée : *La bénédiction d'une cloche*, qui lui paraît de nature à mériter d'attirer l'attention de l'Académie. Nous regrettons que sa longueur en empêche l'insertion dans ces pages.

M. PARADAN, membre honoraire, communique à l'Académie un résumé du livre que M. Barafort, président à la cour impériale de Lyon, vient de publier sur la *Séparation des patrimoines*. Il s'attache à faire ressortir la netteté de vue, le sens droit et l'érudition de l'auteur. C'est un hommage rendu au talent

d'un compatriote, qui, après s'être fait connaître avec distinction au barreau du Vigan et à celui de Nîmes, a bientôt honorablement conquis la position élevée qu'il occupe aujourd'hui dans la magistrature.

M. LIQUIER lit une traduction en vers de l'ode d'Horace : *Justum et tenacem*.

« Ce sont les quatre premières strophes, dit-il, qui ont fait le grand renom de cette œuvre poétique et l'ont jusqu'à un certain point vulgarisée. Peu de personnes connaissent les strophes suivantes et se sont plu à les retenir. La raison en est qu'après avoir peint et loué éloquemment l'homme juste et ferme, Horace met, brusquement et sans transition apparente, dans la bouche de Junon, une sorte de harangue sur la guerre de Troie à tous les dieux de l'Olympe assemblés à propos de l'enlèvement de Romulus au ciel sur les chevaux de Mars, son père.

» Ce défaut, si l'on ose l'appeler ainsi, avait fait accuser Horace d'avoir manqué de jugement dans l'économie de son œuvre et de lui avoir donné un sens obscur, lorsque tout à coup une idée due à la sagacité d'un commentateur éminent (1) vint illuminer ce sens d'un jour nouveau et jusqu'à un certain point disculper Horace. Ce commentateur savait que César, de son vivant, avait été accusé par ses ennemis de vouloir transporter à Constantinople le siège de l'Empire. Il en tira cette conséquence qu'Auguste devait être soupçonné par les Romains de nourrir la même pensée, que Constantin a depuis lors réalisée si fatalement pour Rome. Rapprochant ces circon-

(1) Lefèvre.

ces des diverses parties de l'ode, le commentateur demeura convaincu qu'Horace avait eu pour but, dans toute l'étendue de la pièce, de détourner Auguste d'un semblable projet, d'abord en louant la justice unie à la constance, et ensuite en montrant Junon résolue à s'opposer au rétablissement de Troie et à la résurrection de sa splendeur passée.

» Au moyen de cette interprétation plus ou moins contestable, qui a fait fortune cependant, le sens de l'ode ne paraît plus suspendu après les quatre premières strophes, et ces strophes se lient assez bien au contraire avec celles qui suivent.

Voici la traduction de M. Liquier :

Du Juste rien n'abat la mâle fermeté,
Ni les ardents transports d'un peuple frénétique,
Ni l'Auster soulevant la mer Adriatique,
Ni le front menaçant d'un despote irrité,

Ni la puissante main du dieu qui tient la foudre.
Au dessus de la crainte, il verrait, sans pâlir,
Les cieux dans le néant près de s'ensevelir
Et le monde croulant sous ses pieds mis en poudre

C'est par cette vertu que des héros fameux,
Pollux, Hercule, aux cieux ont obtenu leurs places;
C'est par elle qu'Auguste, ayant suivi leurs traces,
Boit le nectar vermeil à la table des dieux.

Par elle tu domptas les tigres indociles
Et tu les attelas à ton char, ô Bacchus !
Elle fit éviter le Styx à Quirinus,
Lorsque Mars l'enleva sur ses coursiers agiles.

En ce temps à l'Olympe ainsi parla Junon :
« Aux combats entraîné pour un juge adultère
Complice de l'épouse à tes murs étrangère,
Tu devais succomber, imprudent Ilion,

Lorsque, se refusant à tenir sa promesse ,
Laomédon des dieux excitait le courroux.
Contre toi des vainqueurs je dirigeais les coups,
Et Pallas leur prêtait son aide vengeresse.

Tout le peuple eut le sort du pontife trompeur,
Comme le roi Priam et sa race parjure :
D'Atride, par son sang, Pâris paya l'injure ;
Hector même tomba sous les coups d'un vainqueur.

Nos discordes des Grecs prolongèrent le siège.
Aujourd'hui , ce héros qui m'était odieux ,
Je veux le rendre à Mars, le mettre au rang des dieux.
Sa mère était Troyenne : elle fut sacrilège ;

Mais au dieu Mars, mon fils, il doit aussi le jour.
De l'immortalité qu'il ait donc l'avantage
Et du nectar divin savoure le breuvage ,
Pourvu que, des Troyens empêchant le retour ,

L'immensité des mers sépare Rome et Troie.
Que ce peuple exilé soit heureux désormais ,
J'y consens ; mais qu'il reste en exil à jamais.
De Priam et Pâris que pour toujours je voie

Les sépulcres foulés par les pieds des troupeaux,
Et que la bête fauve en fasse son repaire.
Qu'il existe, à ce prix, sur la terre étrangère ,
Un Capitole illustre, et que Rome en repos

Sur le Mède asservi domine en souveraine ;
Qu'elle étende son nom dans les climats lointains,
Des confins de l'Europe aux pays africains ,
Jusqu'au Nil, de l'Égypte enrichissant la plaine.

De l'or, qui dans le sol devrait rester caché ,
Que Rome soit rebelle à rechercher la place ;
Surtout qu'elle n'ait pas la criminelle audace
De jour d'un trésor aux lieux saints arraché.

Que son glaive vainqueur touche aux bornes du monde,
Aux lieux que le soleil consume de ses feux ,
A ces champs situés sous un ciel nébuleux
Que la glace engourdit et que l'orage inonde.

Mais voici des Romains ce que serait le sort ,
Si, des pays troyens gardant trop la mémoire,
Ils voulaient quelque jour ressusciter leur gloire
Et faisaient, pour ce but, un imprudent effort :

Ihon, renaissant sous de mauvais auspices,
Périrait de nouveau par la flamme et le fer ;
Moi, la femme et la sœur du puissant Jupiter,
De mes Grecs contre lui j'armerais les milices.

Sans relâche, trois fois Apollon construirait
Son mur d'airain ; trois fois il joncherait la terre,
Et trois fois sur ses fils la malheureuse mère ,
Trois fois sur son époux l'épouse pleurerait. »

Mais ce sujet sied mal à des lyres badines ;
Cesse de rapporter les entretiens des dieux ,
O muse; toi qui n'as que d'humbles chants joyeux,
Crains de les élever jusqu'aux hauteurs divines.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.

Séance du 19 décembre 1868.

Présents : MM. Viguié, *président* ; Teulon , de Labaume, Deloche, de La Farelle, Pagézy, Dumas, Salles, Aurès, l'abbé Azaïs, Liotard , Bigot, Liquier, Tribes, Causse , Desrivières , Brun , Albert Meynier , ImT-hurn , Ginoux , Rédarès, Balmelle , Flouest , de Clausonne, *secrétaire perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre est lu et adopté, ainsi que celui de la séance administrative du 12.

L'assemblée écoute avec une douloureuse sympathie le juste hommage qui est rendu par son président à la mémoire de M. Eugène Abric, un de ses plus anciens membres, enlevé par une mort subite dans la nuit du 7 courant. M. Abric faisait partie de l'Académie depuis trente-six ans et s'était toujours sérieusement intéressé à ses travaux. Il avait donné , il y a deux ans, un témoignage de cet intérêt en acceptant la présidence , où il fit preuve d'une assiduité exemplaire, malgré son âge avancé, et qu'il exerça avec cette sûreté de jugement et ce tact parfait qui le distinguaient. L'Académie délibère que l'expression des regrets que cette perte lui inspire sera consignée sur ses registres.

C'est avec un sentiment bien pénible aussi que l'Académie entend la lecture d'une lettre

par laquelle M. *Léonce Maurin* annonce que l'altération de sa santé l'a mis dans l'impossibilité d'assister aux séances, et qu'il croit en conséquence devoir donner sa démission. M. Maurin a tant vécu avec et pour l'Académie, il en a été un membre si utile et si actif, il l'a si souvent intéressée par ses travaux, que la Compagnie n'aurait jamais cru à la possibilité de voir rompre de la sorte un lien qui remonte d'ailleurs au commencement de l'année 1832. Elle charge son bureau, renforcé de MM. Dumas et Aurès, de se rendre auprès de lui, de lui exprimer le profond regret que lui cause sa détermination, et, si leurs efforts pour l'en faire revenir demeurent impuissants, de lui dire quel précieux souvenir elle conservera de sa longue présence dans son sein et de sa collaboration si variée, si bien nourrie et si intelligente.

Il est donné lecture de deux autres lettres de démission :

L'une, de M. le docteur *Serres*, membre non-résidant à Alais. M. Serres était aussi un des vétérans de la Compagnie, dont il faisait partie depuis 1831, et le doyen des membres de sa catégorie. L'Académie le voit également avec peine renoncer, à cause de l'impossibilité où il se trouve de se rendre aux séances, à lui demeurer plus longtemps attaché d'une manière active.

L'autre lettre est de M. *Gasparid*, membre résidant, qui se trouve privé de cette qualité par sa nomination de professeur de rhétorique au Lycée de Montpellier et par le changement de domicile qui en est la conséquence.

MM. Serres et Gasparid expriment l'un et l'autre le désir de ne pas rester étrangers à l'Académie, et celle-ci délibère, à l'unanimité, qu'ils lui demeureront attachés, aux termes du

nouveau règlement, à titre de membres honoraires. Le secrétaire est chargé de porter cette délibération à leur connaissance, et de leur témoigner, avec ses regrets, l'espérance qu'elle conserve de profiter, plus d'une fois encore, du concours de leurs lumières et de leur travail.

Il est donné lecture d'une lettre de M. DE-
LOCHE, inspecteur d'académie pour notre département, qui porte à la connaissance de la Compagnie un projet de concours et de prix que le ministre de l'instruction publique a conçu la pensée d'organiser dans les divers ressorts académiques, afin d'encourager le progrès des hautes études sur les divers points de l'empire. Les sociétés savantes, parmi lesquelles devront être choisis en majorité les membres des jurys d'examen, sont invitées à donner leur avis sur les meilleurs moyens à prendre pour assurer tout leur effet à ces intentions généreuses. M. Deloche ne doute pas que l'Académie du Gard ne soit toute disposée à entrer, pour ce qui la concerne, dans cette pensée du gouvernement.

L'Académie s'empresant, en effet, de déférer au vœu exprimé au nom du ministre, charge une commission composée des membres du bureau et de MM. Deloche, Aurès et Liquier, d'examiner de plus près le projet annoncé, et de préparer, sous forme de réponse à M. l'inspecteur d'académie, l'indication des moyens qui paraîtraient les plus propres à atteindre le but proposé.

M. Jules Salles remet à l'Académie une brochure intitulée : *Note géologique sur le pic Péguerre*, dont M. Ch.-L. Frossard l'a chargé de lui faire hommage. M. Salles est prié d'adres-

ser les remerciements de la Compagnie à M. Frossard.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Mémoires d'agriculture, etc., publiés par la Société impériale d'agriculture de France, 1866.

Bulletin des séances de la dite Société, août 1868.

Mémoires de la Société d'agriculture, etc., de la Marne, 1867

Revue agricole, industrielle, etc., de Valenciennes, octobre 1868.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 3^e trimestre de 1868.

Revue des Sociétés savantes des départements, août 1868.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, novembre 1868.

Bulletin du Comité archéologique de Noyon, comptes-rendus et travaux lus aux séances, tome III.

Catalogue des Brevets d'invention, 1868, n^o 6.

M. LIOTARD lit à l'Académie un rapport sur un volume de poésies de M. Thévenot, intitulé *les Villageoises* :

« M. Thévenot, dont j'ai, dit-il, à vous entretenir, s'est préoccupé, en bon patriote, de nous faire apprécier sa chère province. Dans le livre qu'il nous envoie, la Champagne a tout fourni, excepté pourtant la saveur de son vin.

» L'auteur est Champenois. Ses descriptions, lorsqu'elles ne s'égarèrent pas un peu trop dans le vague et le lieu commun, sont empreintes d'un vif sentiment de localité; elles mettent en relief Provins, Nogent, le Paraclet. Le livre

est éclos sous les presses d'un typographe d'Arcis-sur-Aube; il est édité par le libraire Socard, de Troyes; c'est, à tous les points de vue, une œuvre de décentralisation. Je ne lui en fais pas un reproche, bien au contraire; et à ce propos, qu'il me soit permis de m'inscrire en faux contre le proverbe sot et menteur qui a fait le rapprochement injurieux de 99 moutons et 1 Champenois. Quel est le mauvais plaisant ou le mal avisé qui a osé comparer à la Béotie une contrée à laquelle la France doit une collection de chroniqueurs et d'historiens tels que :

Jean de Troyes,
Ville-Hardouin,
Juvénal des Ursins,
Le sire de Joinville,
Le cardinal de Retz;

des savants et de grands esprits tels que :

Mabillon,
Pithou,
Colbert,
Royer-Collard,

et dans les œuvres légères :

Le rimeur Thibaut de Champagne, l'aimable et spirituel Eustache Deschamps, et le gai Coquillart, et le fin Lafontaine et son joyeux ami, le chanoine Maucroix;

» Et dans les arts, Mignard et Girardon.

» Et qui ne voudrait être Béotien ou Champenois comme Passerat ou Diderot?

» Certes, si Reims, Langres, Troyes, Nogent représentent assez honorablement la Champagne industrielle; si les côteaux d'Aï et d'Épernay donnent une place hors ligne à la Champagne vinicole, les noms que je viens de citer assurent aussi à la Champagne une valeur littéraire qui n'est pas digne de mépris.

» M. Thévenot a placé à la fin de son livre

une nomenclature des principaux ouvrages récemment publiés par les écrivains de la Champagne ; il aspire à prendre sa place dans cette cohorte de lettrés. Quels sont ses titres ? L'examen de son œuvre va nous l'apprendre.

» Je l'ai tout d'abord accueilli, sur la forme et sur l'annonce, avec une prévention favorable. L'auteur n'a pas voulu sortir de la province pour courir la vie aventureuse de Paris. Quelques pages d'introduction, placées en tête du volume par M. Lesguillon, qui le patronne à son entrée dans le monde, nous apprennent que M. Thévenot est jeune (ceci me dispose à l'indulgence), qu'il jouit de l'*aurea mediocritas*, pour le moins (ceci me rendra plus exigeant), et qu'il fait des vers pour son agrément, sans y être poussé par la dure nécessité. Il emprunte volontiers ses sujets à la vie des champs, comme l'annonce le titre de son volume, *les Villageoises* ; mais il chante aussi avec conviction, avec foi, la paix, le travail, la charité.

» Je constate donc avec satisfaction que, chez M. Thévenot, la pensée est toujours pure, les sentiments honnêtes, avec une teinte religieuse assez prononcée ; la versification est correcte, la construction grammaticale l'est un peu moins.

» M. Lesguillon, pour préciser le caractère dominant de l'œuvre dont je vous entretiens, ajoute que M. Thévenot est un *disciple du bon sens*.

» Je serais presque tenté de dire : Tant pis ! un poète ! et jeune, et débutant.

» Je prétends rencontrer le bon sens, la raison sous la plume ou dans l'enseignement du philosophe et de l'économiste ; mais ce genre d'éloge me désoriente ici, et j'attends autre chose de mon poète.

» Je ne craindrais pas qu'il fût un peu ce

que les Anglais appellent *fey*, c'est-à-dire, à mon sens, qu'un petit grain de folie ne lui messierait pas. J'irai jusqu'à dire que je lui souhaiterais un peu de ce que Le Kain exigeait de M^{lle} Sainval : *le diable au corps*.

» M. Thévenot, avec son amour de la raison et de la sagesse, se maintient constamment dans une gamme modeste et une température modérée, et n'atteint par suite qu'à un réalisme froid. — Sa parole manque de nerf, de souffle, d'ampleur. L'auteur possède les règles de la métrique. Le vers a de la facilité, assez souvent même de la grâce; mais la couleur, l'animation font défaut, la chaleur encore plus, même dans la pièce intitulée : *Délire* ».

M. Liotard termine par quelques citations accompagnées de réflexions critiques à l'appui de son jugement.

M. l'abbé AZAÏS lit la première partie d'une étude intitulée *le Père Lacordaire*.

« Je ne viens pas, dit-il, louer ici le grand écrivain et le puissant orateur. Je ne viens pas dire ce qu'il fut dans sa vie publique, dans ses luttes pour la liberté de l'Église, dans ses travaux apologétiques; quelle part il eut dans le mouvement religieux du siècle. Je vois en lui l'ami de la jeunesse, l'instituteur de l'enfance, le *maître d'école*, ainsi qu'il s'était appelé lui-même dans son procès à la chambre des pairs; et un sentiment d'admiration et de sympathie profonde me porte à honorer en lui un modèle achevé dans l'œuvre de la jeunesse. Pour le prêtre qui vit au milieu des jeunes gens, le Père Lacordaire à l'école de Sorèze est plus qu'un exemple; c'est un maître éminent dont il aime à recueillir les leçons ».

Après avoir rappelé le souvenir de S. Jérôme réfugié au pied de la crèche de Bethléem, consacrant ses vieux jours à l'éducation de la jeunesse, du chancelier Gerson employant les dernières années de sa vie à enseigner aux enfants le catéchisme et les éléments de la langue latine, notre confrère nous montre le Père Lacordaire descendant de cette chaire de Notre-Dame où sa parole avait recueilli les plus beaux triomphes de l'éloquence chrétienne, et allant consacrer à l'enfance, dans une obscure retraite, les derniers restes d'une « voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ». Il raconte l'histoire de cette antique abbaye de Sorèze, fondée au VIII^e siècle par les Bénédictins, dont les moines, après avoir défriché les forêts et fécondé de leurs sueurs une terre inculte, s'appliquèrent à creuser au cœur des populations, plus profondément que dans le sol, ces larges sillons où devait germer la semence des vertus de l'Évangile. L'auteur suit, dans ses développements et ses transformations, l'école annexée à l'abbaye; il en signale les maîtres les plus éminents, et il fait connaître une innovation importante introduite, au XVIII^e siècle, dans le plan des études de ce collège. Au lieu de confier à un seul maître l'enseignement du grec et du latin, de la littérature et de l'histoire, on assigna un professeur spécial à chacune de ces études. Ce fut le système de la division des facultés, qui existe aujourd'hui à l'école d'Eton, l'une des plus célèbres de l'Angleterre et dans une partie de l'Allemagne.

Le Père Lacordaire, dit M. l'abbé Azais, allait continuer les traditions glorieuses de Sorèze, en acceptant la direction de cette école. C'est là qu'il allait désormais concentrer toute son activité, tout son cœur, toute sa vie et

révéler un véritable génie d'instituteur et d'éducateur.

M. FLOUEST fait connaître que les fouilles de l'*oppidum* de Nages viennent d'être reprises et laissent déjà pressentir des résultats considérables. Une nouvelle monnaie gauloise a été recueillie dans des terres extraites de la partie centrale.

Il a récemment accompagné M. Aurès à Calvisson, et s'est livré avec lui à une sorte d'enquête archéologique, qui a provoqué, au profit de l'Académie, des dons importants. Outre le cippe funéraire de Bizac, dont l'intéressante inscription a déjà été signalée par MM. Germer-Durand et Jules Canonge et dont nos confrères ont obtenu la concession de la municipalité de Calvisson, ils ont encore reçu pour la Compagnie, de MM. Louis Coutelle et Auguste Courdesse, propriétaires dans les environs, trois monuments funéraires avec inscriptions et une monnaie d'argent au type de Domitien.

Ils ont constaté, au même lieu, l'existence d'une ancienne villa gallo-romaine sur l'emplacement du domaine de *Plaisance*, appartenant à M. Clauzel. De nombreux vestiges (fûts de colonnes, débris céramiques très variés, enduits d'appartements, tuyaux de plomb, médailles) ne laissent aucun doute à cet égard.

Enfin, ils ont visité avec intérêt la collection paléontologique formée par MM. Audry frères, et dans laquelle on remarque particulièrement une très belle série de bélemnites du terrain néocomien des environs

Sur la proposition de MM. Flouest et Aurès, l'Académie charge son secrétaire d'écrire à MM. Coutelle et Courdesse, pour leur offrir à chacun, en reconnaissance de leurs dons, une

médaille d'argent qui leur sera décernée à sa prochaine séance publique. Il sera , en outre , adressé une lettre de remerciements à M. le maire de Calvisson, qui a promis d'envoyer au musée de la Maison-Carrée le cippe funéraire de Bizac, dont il a été question dans la séance du 4 juillet dernier.

M. TEULON lit la première moitié de la traduction qu'il a faite de la fable de Phaéton, dans les *Métamorphoses* d'Ovide. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas jugé à propos d'en livrer quelques extraits à l'impression.

Sur le vœu exprimé par M. AURÈS , l'Académie charge son secrétaire d'adresser à M. le ministre de l'instruction publique son mémoire sur la concordance des Vases Apollinaires et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem , avec prière de l'admettre au prochain concours de la Sorbonne. Ce mémoire a été inséré dans le dernier volume de nos publications.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 2 janvier 1869.

Présents : MM. Viguié, *vice-président*; de Labaume, Dumas, Salles, Aurès, Germer-Durand, Liotard, Bigot, Liquier, Causse, Roussel, Meynier, Im-Thurn, Ginoux, Lenthéric, Rédarès, Penchinat, Flouest, de Clau-sonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre est lu et adopté.

M. Destremx de Saint-Christol, membre non-résidant, a chargé M. Im-Thurn d'offrir en son nom à l'Académie une brochure qu'il vient de publier sur un projet d'adduction d'eau à Alais. M. Im-Thurn est invité à adresser à M. Destremx les remerciements de l'Académie.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Exposition universelle de 1867. Rapports du jury international, publiés sous la direction de M. Michel-Chevalier, 13 vol. in 8°.

Journal asiatique, septembre 1868.

Bulletin de la Société dunoise, mars 1868.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3^e trimestre de 1868.

Mémoires de la Société d'agriculture, etc., du département de la Marne, 1867.

Description des Machines et procédés pour

lesquels des brevets d'invention ont été pris sous le régime de la loi du 5 juillet 1844. Tome 64.

Journal des Savants, novembre 1868.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un président et d'un vice-président. Le scrutin auquel il est procédé à cet effet donne 18 suffrages sur 19 votants à M. Viguié pour la présidence, et un pareil nombre à M. de La-
baume pour la vice-présidence. Ces messieurs sont en conséquence investis de ces fonctions pour l'année 1869, et adressent leurs remerciements à l'Académie.

On passe ensuite à trois autres scrutins qui amènent successivement la nomination, comme associés-correspondants, de MM. *A. Millien*, de Nevers, *Malinowsky*, professeur au collège spécial d'Alais, et le baron *Gaston de Flotte*, de Marseille. Les candidatures de ces messieurs avaient été inscrites sur le registre dans les séances des 21 novembre et 5 décembre.

M. Alphonse DUMAS accepte le mandat qui lui est offert par l'Académie de rédiger une notice sur la vie et des travaux de M. *Eugène Abrie* que la mort vient de nous enlever.

Parcille tâche est confiée à MM. les docteurs *Albert Puech*, de Nîmes, et *Aillaud*, de Beaucaire, le premier, associé-correspondant, le second, membre non-résidant, pour ce qui concerne les notices sur nos confrères, MM. *Fon-
taines* et *Pleindoux*, décédés au commencement de l'année dernière.

Les membres de la députation chargés de porter à M. *Léonce Maurin* l'expression des sentiments pénibles éprouvés par l'Académie, à la nouvelle de sa démission, rendent compte de la visite qu'ils ont faite en conséquence à

cet honorable et cher confrère. Ils ont eu le chagrin de trouver chez lui une détermination tout à fait arrêtée, par suite de l'état de sa santé. Leur mission s'est donc réduite à l'assurer des profonds regrets et de la vive sympathie de la Compagnie. M. Maurin les a priés, en retour, de dire à celle-ci combien il était touché et reconnaissant de cet affectueux témoignage de son intérêt et de son amitié.

Après avoir entendu avec peine le récit de cette visite qui lui enlève toute espérance de conserver M. Maurin comme membre actif dans son sein, l'Académie lui défère à l'unanimité le titre de membre honoraire.

L'Académie apprend avec une vive satisfaction que M. le maire a nommé M. *Germer-Durand* à la place redevenue vacante de bibliothécaire de la ville. Elle se félicite de cet accomplissement du vœu qu'elle avait chaudement exprimé, il y a deux ans, à cet égard, avec la confiance que l'autorité municipale et le public n'auraient qu'à s'applaudir de ce choix. Elle est sensible, d'ailleurs, à cet hommage aux anciennes traditions, d'après lesquelles la garde de la bibliothèque publique était ordinairement confiée à un de ses membres.

Le secrétaire, au nom de la commission nommée dans la dernière séance, soumet à l'Académie un projet de réponse à la communication que M. l'inspecteur *Deloche* lui avait faite des intentions du ministre de l'instruction publique, relativement à un système de concours et de prix qu'il s'agirait d'organiser dans les divers ressorts académiques, en vue du progrès des hautes études dans notre patrie. La commission indique l'histoire du Languedoc, l'archéologie locale et l'agriculture

et l'industrie méridionales, comme les matières qui seraient les plus propres à provoquer des travaux sérieux et intéressants dans le ressort de l'Académie de Montpellier.

L'Académie approuve le projet de réponse qui lui est proposé, et elle charge son secrétaire de l'adresser à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

M. VIGUIÉ fait une lecture où il présente des considérations historiques sur les fêtes chrétiennes en général. Ces considérations sont relatives au caractère et à l'importance attribuées par l'Eglise à ces solennités et à la manière dont elles étaient célébrées dans les premiers siècles chrétiens.

M. RÉDARÈS communique à l'Académie une pièce de vers, en forme de stances, de M. Casimir Tourel, avoué près le tribunal de première instance, dont M. Causse avait demandé au bureau d'autoriser la lecture. Sous le titre de *Petit Goujon*, et avec le refrain : *Petit Goujon, crains l'hameçon*, revenant à la fin de chaque stance, cette œuvre de poésie légère renferme de sages conseils de vigilance et de prudence à l'adresse de la jeunesse. En voici quelques strophes :

Comme l'hirondelle qui vole
En rasant le flot argenté,
Tu veux ta part de liberté ;
Que ton ambition est folle !
Petit goujon,
Crains l'hameçon.

Ah ! dis-tu, paroles amères !
Ne suis-je pas créé par Dieu ?
Les oiseaux qui vont en tout lieu
Ne sont-ils pas aussi mes frères ?
Petit goujon,
Crains l'hameçon.

.
Ne sais-tu pas que , sur la terre ,
L'oiseau, que partout en bénit ,
Hélas ! même au bord de son nid
Des vautours rencontre la serre ?
Petit goujon ,
Crains l'hameçon.

Puis, après avoir énuméré les périls auxquels expose une trop grande liberté, le poète continue :

Grand parmi tous , l'homme lui-même
N'est pas à l'abri du danger,
S'il ne sait parfois transiger
Avec la liberté qu'il aime .
Petit goujon ,
Crains l'hameçon.

Ainsi pour toi l'heure fatale
Va sonner, si tu ne fuis pas ,
Et, passant de vie à trépas ,
Tu vas éprouver ma morale.
Petit goujon ,
Crains l'hameçon.

Menu fretin est trop volage
Pour goûter un si beau discours ;
Hélas ! aux dépens de ses jours
Il apprend à devenir sage.

M. LIQUIER termine la séance par la lecture d'une traduction en vers de l'ode d'Horace à la fortune : *O Diva, gratum quæ regis Antium*, la 35^e du Livre I.

Il l'accompagne de quelques détails concernant les fouilles faites sur l'emplacement de l'Antium antique, ainsi que de quelques réflexions sur le caractère de l'Ode et sur les hommages rendus par le paganisme à la Déesse qui en fait le sujet. Cette Déesse était considérée, nous dit-il, comme capricieuse, inconstante, re-

doutable pour les hommes heureux et secourable pour les infortunés, frappant quelquefois aveuglément l'innocent comme le coupable. C'est ce qu'exprime avec une énergique conviction ce vers d'un poète latin : *Legem nocens veretur, fortunam innocens.*

Voici la traduction :

O toi , qu'Antium charme et qu'Antium révère ,
Qui, du plus humble état, élèves au plus grand ,
Et te plais à changer en scène funéraire
Le triomphe du conquérant ,

L'indigent laboureur instamment te supplie ;
Il t'invoque, à son tour, celui dont les vaisseaux
Sillonnent en tous sens la mer de Carpathie ,
O déesse , reine des flots !

Par le Dace indompté , le Scythe sous la tente ,
Le vaillant Latium , les peuples , les cités,
Le monarque barbare et sa mère tremblante ,
Tes caprices sont redoutés.

Le tyran, pour son trône, est sans cesse en alarmes ;
Il a peur que ton pied ne l'abatte soudain ,
Et que le peuple oisif que l'on appelle aux armes
N'arrache le sceptre à sa main.

Par la nécessité , ta compagne homicide ,
Tes pas sont précédés ; des coins, des crocs hideux,
Chargent sa main d'airain, où, près du plomb li-
S'étaient des clous monstrueux. [quide,

Sous de blancs vêtements, la douce confiance,
A l'espérance unie, aime à suivre tes pas ,
Et lorsqu'en deuil, aux grands tu ravis ta pré-
Elles ne t'abandonnent pas. sence ,

Cependant un public perfide nous oublie ;
La courtisane aussi foule aux pieds son serment,
Et les amis, quand tout est bu jusqu'à la lie ,
Nous laissent dans l'isolement.

Chez les Bretons lointains qu'il doit vaincre , ô
[déesse !
Conserve-nous César ; daigne aussi protéger ,
Dans l'extrême Orient, cette fière jeunesse,
Qui, sur ces meis, va s'engager.

Que nous devons rougir de ces luttes cruelles ,
Où des frères se sont donné le coup mortel !
Qu'avons-nous respecté ? Que de mains crimi-
Des dieux ont profané l'autel ! [nelles

Retrempe notre fer pour de nobles conquêtes ;
Que nos glaives, par toi, sur l'enclume remis,
Soient tournés désormais contre les Massagètes
Et les Arabes ennemis.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.

Séance du 16 janvier 1869.

Présents : MM. Viguié, *président* ; Teulon, de La Farelle, Dumas, Salles, Aurès, Germer-Durand, Ollive-Meinadier, l'abbé Azais, Liotard, Bigot, Liquier, Desrivières, Ernest Roussel, Brun, Im-Thurn, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Balmelle, Flouest, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidants.

Le procès-verbal de la séance du 2 janvier est lu et adopté.

M. le baron *Gaston de Flotte*, de Marseille, et M. le professeur *Malinowski*, d'Alais, élus associés-correspondants, à la dernière séance, ont écrit l'un et l'autre à l'Académie pour la remercier de leur nomination.

M. le maire de Calvisson a également écrit pour annoncer l'expédition à Nîmes de la pierre tumulaire de Bizac, et pour témoigner sa satisfaction, ainsi que celle de son administration municipale, d'avoir pu faire quelque chose d'agréable à l'Académie.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, juillet à décembre 1868.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, décembre 1868.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Lozère, octobre et novembre 1868.

Bulletins de la Société académique d'agriculture etc., de Poitiers, juillet, août et novembre 1868.

Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, 1868.

Mémoires de l'Académie de la Val d'Isère, tome 1, 1867.

Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère, 2^e volume, 1^{re} livraison, 1868.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de Poligny, 1868, n^o 11.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, 10^e à 20^e volumes, 1861 à 1866.

Congrès scientifique de France, tenu à Nice en 1866, 2^e partie.

Catalogue des Brevets d'invention, 1867, n^o 12.

Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris sous le régime de la loi du 5 juillet 1844, tome LXII^e.

Le trésorier dépose sur le bureau le compte des recettes et dépenses de l'Académie pendant l'année 1868. Ce compte et les pièces à l'appui sont renvoyés à une commission composée (selon le règlement) de trois membres du bureau : MM. Germer-Durand, l'abbé Azaïs et de Clausonne.

M. AURÈS fait part à l'assemblée de la découverte d'une pierre antique, portant une inscription grecque, trouvée près d'Uzès dans une vigne appartenant à M. Alphonse Abauzit, adjoint à la mairie de cette ville. M. Abauzit a obligeamment consenti à la translation de cette pierre au musée de Nîmes, où l'inscription pourra être commodément déchiffrée. Sur la proposition de M. Aurès, l'Académie charge son secrétaire de remercier M. Abauzit et de

lui offrir une médaille d'argent qui lui sera décernée le jour de la prochaine séance publique.

M. Ernest ROUSSEL, chargé de présenter un rapport sur un volume de poésies provençales, la *Rampelado* de M. Roumieux, croit devoir faire précéder ce rapport de quelques réflexions préliminaires et plaider, comme il l'a dit, les circonstances atténuantes avant d'entretenir l'Académie de poésie provençale.

Il rappelle les hautes destinées de la langue romane du Midi, aieule de la langue provençale, et son influence sur les littératures française, italienne et allemande du XII^e siècle. Il cherche à prouver que les patois qui ont persisté en France n'ont pas altéré le sentiment national des populations qui les parlent.

Invokant ensuite l'autorité de M. Egger, l'auteur du rapport ajoute que le complet anéantissement de certains patois serait une véritable perte pour l'art. Ils ont, en effet, un charme particulier et comme une saveur de terroir que rien ne peut remplacer.

L'Académie française elle-même a paru partager cette opinion, quand elle a couronné Jasmin et Mistral, et les nations étrangères ont donné et donnent à la renaissance provençale des témoignages de sympathie qui nous imposent le devoir d'étudier un mouvement littéraire auquel s'intéressent les érudits de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Suède.

M. l'abbé AZAÏS lit la deuxième partie de son étude sur le P. Lacordaire à Sorèze.

Après avoir raconté comment le P. Lacordaire fut appelé à la direction de l'école de Sorèze, il nous fait connaître l'intelligence et le dévouement qu'il montra dans ses nouvelles fonctions.

« Les études devinrent le premier objet de sa sollicitude. Il substitua les programmes universitaires à l'ancien système des Bénédictins, s'entoura de professeurs distingués et fit revivre les glorieuses traditions de l'école. Il assistait aux classes, présidait les commissions à l'époque des examens et interrogeait les élèves.

» Pour stimuler l'ardeur de ses chers jeunes gens, il établit de puissants moyens d'émulation. Ce fut l'*Athénée*, pour les élèves qui avaient les premières places dans les compositions et dont la conduite était sans reproche ; ce fut, pour les grands, l'*Institut*, véritable aristocratie littéraire, composée de douze membres, l'élite de la maison.

» Le but que poursuivit le P. Lacordaire ne fut pas de faire seulement des bacheliers, des érudits, des lettrés, mais de faire surtout des hommes, des hommes de conviction et de devoir, à l'âme droite et sincère, aux sentiments généreux et au caractère fortement trempé. Ce fut l'œuvre de la religion, et le P. Lacordaire s'attacha à la montrer à ses élèves comme la plus douce amie de leur jeune âge, appelant avec elle l'apaisement des besoins de l'intelligence et des aspirations du cœur.

» Afin de prémunir leur foi contre les périls qu'elle pourrait rencontrer plus tard dans le monde, il écrivit ces admirables *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, qui furent comme le complément de l'enseignement religieux de l'école.

» Préparer à l'Eglise des enfants dociles, à l'État des citoyens dévoués, voilà la grande ambition du P. Lacordaire. Il voulait que ses élèves, sans cesser d'être chrétiens, restassent toujours Français, qu'ils fussent de leur temps, sans renier le passé ! Il aimait à

leur rappeler que la France n'est pas un pays de servitude, mais de liberté, et qu'ils devaient porter dans tous leurs actes l'âme d'un citoyen, c'est-à-dire une âme libre, indépendante, désintéressée, ne transigeant jamais avec le devoir et ne s'inspirant que d'un sincère patriotisme. La grande œuvre qu'il leur proposait dans le monde, c'était de travailler de tous leurs efforts à l'alliance légitime de la religion et des libertés modernes ».

M. l'abbé Azaïs raconte les belles fêtes qui eurent lieu en 1857 à Sorèze pour célébrer le centième anniversaire de la résurrection de l'école et le jubilé millénaire de la fondation de l'abbaye. On y vit le maréchal Pélissier à côté du P. Régis, ancien abbé de la Trappe de Staouéli; et lorsque le vainqueur de Sébastopol et le Père Trappiste, qui avaient fait, chacun à sa manière, leur campagne d'Afrique, se jetèrent avec émotion dans les bras l'un de l'autre, ce fut une scène touchante qui excita les exclamations enthousiastes de l'assemblée.

« L'école grandissait sous la direction d'un tel maître, et on y sentait quelque chose de grand et d'élevé qui trahissait un homme supérieur. Heureux au milieu de ses enfants, épris chaque jour d'une plus vive tendresse pour leurs âmes, le P. Lacordaire ne s'apercevait pas du sourd travail qui le minait en secret et qui diminuait peu à peu ses forces : « Je ne me sens pas vieillir, disait-il ; le corps change, les rides se creusent, les cheveux blanchissent ; mais l'âme surnage au dessus des ruines qui commencent, comme la lumière du jour éclaire et dore les colonnes d'un temple tombé ». Le mal s'aggrave, et sous l'étreinte douloureuse de la maladie, le grand religieux, dissimulant presque au delà des forces humaines ses tor-

tures, garde jusqu'au bout le caractère viril de sa foi et de son âme, et il s'éteint en poussant ce cri de victoire, comme pour forcer les portes de la demeure éternelle : « Mon Dieu, ouvrez-moi ! ouvrez-moi ! »

» Et maintenant qu'il repose sous une humble pierre, dans cette école qui fut, comme il l'avait dit lui-même, le tombeau de sa vie et l'asile de sa mort, *viventi sepulcrum, morienti hospitium*, l'amour, encore plus que l'admiration, demeure attaché à sa mémoire. Nous aimons à le saluer comme l'âme la plus virile, la plus fortement trempée, la plus héroïque de notre temps. Nul n'a compris et pratiqué comme lui cette féconde alliance de la religion et de la liberté ; nul n'a aimé comme lui la jeunesse et n'a su parler un langage plus éloquent.

» Son éternel honneur c'est d'avoir été non seulement un brillant génie et un grand caractère, mais surtout un grand cœur ».

M. TEULON achève la lecture de sa traduction en vers de la fable de Phaéton, des *Métamorphoses* d'Ovide.

M. Eugène BRUN termine la séance par celle de la pièce de vers suivante :

LA FONTAINE DU BOIS.

Où vas-tu , fontaine du bois ,
Par un doux feuillage voilée,
Fontaine riante, où je bois ,
Quand je passe dans la vallée ?

Vas-tu mourir dans le désert ?
Vas-tu te perdre dans un fleuve ?
Vas-tu t'engloutir dans la mer ,
Onde pure, où l'oiseau s'abreuve ?

Tu ne le sais pas, et tu cours
Sur la pelouse de ta rive,
Sans te demander où ton cours,
Entraîné par sa pente, arrive.

Que ce soit près, que ce soit loin,
Où que la main de Dieu te pousse,
Sur le rocher ou sur la mousse,
Tu n'en as pas le moindre soin.

Comme toi, l'homme suit sa route
Vers un avenir incertain;
Mais, moins heureux que toi, le doute
L'inquiète sur son destin.

Est-il un corps bâti de fange,
Qui se dissout et qui périt,
Ou bien un immortel esprit,
Qui remonte au séjour de l'ange ?

Tout finit-il à notre mort ?
Ou la mort est-elle suivie
Pour nous d'une éternelle vie,
Qui nous prépare un meilleur sort ?

Le monde est-il un phénomène,
Q'un jeu du hasard a produit ?
Est-ce une loi qui le conduit,
Est-ce un caprice qui le mène ?

Se dirige-t-il en avant
Dans le chemin que Dieu lui trace,
Ou, sur lui-même se mouvant,
Reste-t-il à la même place ?

,
.
.

Faible ruisseau, le sais-tu, toi ?
Sais-tu des hommes et des choses
Quelles sont les métamorphoses ?
Si tu le sais, apprends-le-moi !

L'onde murmure, l'oiseau chante,
Le ciel brille comme un saphir,
Et des fleurs la tige penchante
Frissonne au souffle du zéphir.

Tout vit au sein de la nature,
Chaque être de bonheur frémit;
L'homme est la seule créature
Qui sous le firmament gémit.

Reste ici, fontaine modeste,
Reste à l'ombre de ce beau val,
Tu ne sais pas quel site agreste
Tu vas parcourir en aval !

Tu rencontreras des rivages
Brûlés par un soleil ardent,
Où sur un lit de rocs sauvages
Roulera ton cours imprudent.

Ne va pas au torrent rapide,
Qui gronde là-bas, te mêler,
Et laisse ton onde limpide
Ici paisiblement couler.

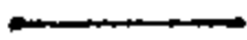
Ici le souffle des orages
Ne trouble jamais ton cours pur.
Contente-toi d'un sort obscur,
Sous l'abri de ces frais ombrages.

Mais non ; loin de ton lit natal,
Que tu meures ou que tu vives,
Il faut, comme moi, que tu suives
De ta pente le cours fatal !

Hélas ! l'un et l'autre nous sommes
Sujets à d'immuables lois.
Le même destin à la fois
Pousse les ondes et les hommes.

Eh bien ! au gré de Jéhova,
Poursuivons chacun notre course.
Homme, je vais où l'homme va,
Source, va-t'en où va la source !

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.



Séance du 30 janvier 1869.

Présents : MM. de Labaume , *vice-président* ; de La Farelle , Pagézy , Dumas , Aurès, Germer-Durand , Ollive-Meinadier, l'abbé Azaïs , Liotard , Bigot , Liquier, Roussel, Brun, Meynier, Im-Thurn , Ginoux , Lenthéric , Verdier , Flouest , de Clausonne , *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une circulaire du ministre de l'instruction publique, annonçant que la distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes des départements, à la suite du concours de 1868, aura lieu à la Sorbonne, le 3 avril 1869, et que cette distribution sera précédée de quatre séances de lectures publiques, les 30, 31 mars, 1^{er} et 2 avril. La circulaire énonce, en outre, les conditions auxquelles les lectures sont soumises, et les délais pendant lesquels les sociétés pourront utilement se faire représenter à la Sorbonne.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance.

Revue agricole, etc., de Valenciennes, novembre 1868.

Revue des Sociétés savantes des départements, octobre-novembre 1868.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, 1867.

Journal des Savants, décembre 1868.

M. de Clausonne, au nom de la commission chargée de l'examen des comptes, en atteste la parfaite régularité. L'Académie les approuve et vote des remerciements à M. Liotard, son trésorier, pour l'exactitude et les soins qu'il apporte à l'accomplissement de sa tâche.

Le secrétaire dépose sur le bureau un mémoire manuscrit, le seul qui soit arrivé jusqu'ici, pour le concours du *prix Talabot*. Le délai expire dans deux jours. Il convient, en conséquence, de nommer la commission qui aura à rendre compte du résultat de ce concours. L'Académie désigne, à cet effet, les mêmes membres qui avaient été chargés, l'an passé, d'en rédiger le programme. Ce seront, en conséquence, outre M. le président, membre de droit, MM. de Labaume, Deloche, Pagézy, Ollive-Meinadier, Causse, de Clausonne, et Alphonse Dumas en remplacement de M. Abrie, décédé.

Il est procédé à la nomination d'une autre commission pour préparer le programme du prix à décerner en 1870, dont le sujet devra appartenir, cette fois, à la littérature. Sont nommés : MM. Germer-Durand, Roussel et Ginoux, outre l'adjonction de droit du président et du secrétaire.

M. GERMER-DURAND porte à la connaissance de l'Académie diverses découvertes faites, pendant le mois de janvier 1869, dans les tranchées ouvertes, soit par la ville, soit par l'administration du gaz.

« M. Gérin, agent-voyer en chef de la ville,

est venu, dit-il, déposer à la bibliothèque une bulle en plomb et trois moyens bronzes du haut empire.

» La bulle en plomb est du pape Martin IV, qui occupa le trône pontifical du 22 février 1281 au 28 mars 1285.

» Un des moyens bronzes est une *Faustine mère*.

» Ces deux objets ont été trouvés dans les tranchées creusées pour le remplacement des tuyaux de conduite portant l'eau de la Fontaine au bassin du square de la Bouquerie.

» Les deux autres moyens bronzes sont un *Domitien* et encore une *Faustine mère*.

» Ces deux dernières médailles ont été trouvées dans le jardin de la Fontaine, auprès de la rive gauche du canal, à droite de la grille qui ouvre sur le Cours-Neuf. En creusant une fosse assez large et assez profonde destinée à un pied de marronnier, les ouvriers ont trouvé un grand nombre de tuiles romaines brisées, de goulots d'amphores et d'autres vases, un mur transversal couvert de grandes *lauses* et dans lequel était scellé un anneau de fer, et, parmi ces débris, les deux médailles dont nous venons de parler.

» De l'autre côté de la grille, et toujours sur le bord du canal, en creusant pour planter un autre marronnier, on a trouvé encore, en grande quantité, des fragments de tuiles, des morceaux d'amphores et autres poteries de l'époque romaine. Nul doute que ces débris n'aient été rejetés là, lors du curage des canaux par les ouvriers de l'ingénieur Maréchal, au milieu du dernier siècle.

» Le 21 janvier, les ouvriers chargés de poser les tuyaux de conduite du gaz, en creusant une tranchée, le long de la place des Arènes, parallèlement au Palais de Justice,

ont rencontré, en face de ce monument, à plus de 1 mètre de profondeur, d'énormes assises en pierre froide taillées avec soin, qui ont évidemment appartenu au soubassement d'un édifice considérable. Cet édifice devait être d'une grande magnificence d'ornementation, si l'on en juge par les chapiteaux, frises, corniches et autres restes de marbres sculptés qu'on a recueillis toutes les fois qu'on a eu à remuer le sol aux environs du Palais de Justice. De là, certains auteurs ont prétendu que cet emplacement était, dans le Nîmes romain, celui de la basilique de Plotine. M. Pelet (1) a pensé que c'était là que se trouvait le xyste donné à notre colonie par C. César, l'un des fils adoptifs d'Auguste. J'ai moi-même émis l'hypothèse (2) que le monument dont l'existence en ce lieu est attestée par tant de beaux débris pouvait bien avoir été une basilique, m'appuyant sur cette analogie, que, dans un grand nombre de villes romaines, l'amphithéâtre et la basilique se retrouvent construits l'un près de l'autre.

» En avançant du Sud au Nord, les terrassiers furent arrêtés, dix pas plus loin, par une pierre d'assez grande dimension, gisant en travers de leur tranchée. Pour faire disparaître cet obstacle, ils eurent recours au marteau et firent voler la pierre en éclats. Notre confrère M. Aurès, passant par là et apercevant sur les fragments des débris de guirlande et des lettres, eut bientôt reconnu que la pierre qu'on mutilait ainsi n'était rien moins qu'une inscription funéraire de la belle époque. M. le

(1) *Mémoires de l'Académie du Gard*, 5^e série, tome III, 1863, pages 67 à 72.

(2) *Ibid.*, page 66.

mairie, informé, voulut bien se rendre sur les lieux avec M. Gérin, et donna ordre de recueillir avec soin et de transporter à la Maison-Carrée les morceaux qu'on venait de sortir de la fouille, puis de dégager la partie encore enterrée et qui se trouvait au dehors de la tranchée.

» Ces débris, si déplorablement mutilés qu'ils soient, permettront, nous l'espérons, non seulement de rétablir le texte de l'inscription que nous possédons déjà, mais le monument lui-même ».

M. Germer-Durand complète sa communication par celle du texte de l'inscription découverte et par quelques autres détails archéologiques qui trouveront naturellement leur place dans le prochain volume de nos mémoires.

M. Ernest ROUSSEL continue la lecture de son étude sur la *Rampelado* de M. Louis Roumieux.

Il considère ce poète comme un troubadour dépaysé à notre époque. La fécondité et la souplesse de son inspiration auraient, il y a cinq siècles, charmé et égayé les châteaux et les chaumières, égayé surtout, car la corde joyeuse est celle qui vibre le plus haut sur sa lyre.

M. LIQUIER termine la séance par la lecture de deux Odes d'Horace :

ODE 12^e DU LIVRE I^{er}. *Quem virum aut heroa, etc.*

A Auguste.

Quel mortel, quel héros, sur la flûte ou la lyre,
O divine Cho, sera par toi chanté ?
De quel dieu, dans tes chants, à l'écho dois-tu dire
Le nom par l'écho répété,

Sur le haut Hélicon, sur les pentes ardues
Du Pinde et de l'Hémus, où l'on vit autrefois
Du sommet de ces monts les forêts descendues
Suivre Orphée aux sons de sa voix ,

Sa voix dont Calliope enseigna l'harmonie ,
Qui suspendait le cours des rapides torrents
Et qui , des vents fougueux apaisant la furie ,
Touchait l'yeuse par ses chants ?

Louons d'abord le dieu, source de la lumière ,
Le père des humains, l'arbitre de leurs jours ;
Roi des dieux, qui gouverne et les mers et la terre
Et des saisons règle le cours.

Rien de plus grand que lui n'existe dans le monde ;
Rien n'est pareil à lui ; rien n'en approche aux cieux ;
Après lui , mais de loin, Pallas est la seconde
Qui marche à la tête des dieux.

Nous ne nous faisons point sur toi , sur ton courage ;
Comme sur tes hauts faits, intrépide Bacchus ,
Ni sur toi, qui poursuis des bois l'hôte sauvage,
Diane, ni sur toi, Phébus.

Alcide et les jumeaux de la voûte céleste
Auront part à nos chants ; de ces fils de Lédè ,
L'un domptait les coursiers ; l'autre, aux combats du ceste
A nul mortel ne le céda.

Sitôt qu'au sein des nuits brille leur blanche étoile ,
L'assurance renaît dans le cœur du nocher ,
Les vents sont apaisés , les cieux restent sans voile ,
Le flot retombe du rocher.

Puis, du fier Romulus faut-il chanter la gloire ,
Ou de Pompilius, du superbe Tarquin
Dirons-nous dans nos chants la mémorable histoire ,
Ou de Caton la noble fin ?

Acquittant avec joie une dette publique ,
La muse devra-t-elle exalter Régulus ,
Emile et sa grande âme et sa mort héroïque,
Les Scaures et Fabricius ?

Non moins que ce dernier, Curius et Camille
Ont, sous leur humble toit, connu la pauvreté ;
Dans les camps, aux Romains, chacun d'eux fut utile,
Grâce à sa rude austérité.

Marcellus va croissant dans l'estime commune,
Ainsi que l'arbre croît lentement et sans bruit ;
L'astre d'Iule brille aux cieux, comme la lune
Brille entre les feux de la nuit.

O toi, qui de Saturne as reçu la naissance,
Toi des humains le père et le suprême roi,
Veille bien sur César : jouis de ta puissance,
Mais que César règne sous toi.

Que le Parthe indompté, qui nous menace encore,
Le Sère, l'Indien, nos nouveaux ennemis,
Et les peuples lointains des lieux où naît l'aurore
Au joug de César soient soumis !

César paisiblement gouvernera la terre.
Toi, fais trembler les cieux sous ton char inclinés,
Dieu grand, et continue à lancer le tonnerre
Sur les bois sacrés profanés.

—
ODE 28^e DU LIVRE 1^{er} : *Te maris et terræ, etc.*

Archytas et le matelot

LE MATELOT.

O toi, qui mesuras et les mers et la terre
Et des sables sans nombre as calculé les grains,
Ton corps sans sépulture attend quelque poussière,
Aux rivages apuliens.

Que t'a servi d'avoir à la voûte étoilée
Tenté de pénétrer, d'avoir pu parcourir
Et l'un et l'autre pôle en ta vaste pensée ?
Archytas, tu devais mourir !

ARCHYTAS.

Et Minos, et Tithon enlevé par l'aurore ,
Ont payé le tribut que l'on doit à la mort ;
Le convive des dieux, Tantale, et Pythagore
Ont éprouvé le même sort

Des enfers Pythagore avait été la proie .
Mais, relâché par eux, au monde il reparut ;
L'antique bouclier qu'il rapporta de Troie
Témoigne assez de ce qu'il fut .

Ce sage amant du vrai, devinant la nature ,
Que n'épargnèrent point les ciseaux d'Atropos,
Dans la tombe, où son corps reçut la sépulture,
Laissa seuls sa chair et ses os.

Nous serons tous plongés dans une nuit profonde ;
Tous, vers les sombres bords, nous porterons nos pas.
Les uns aux jeux de Mars, d'autres au sein de l'onde,
Doivent rencontrer le trépas.

A tout âge aux mortels l'existence est ravie :
Proserpine sur eux frappe au hasard ses coups ;
Moi-même j'ai péri dans les îlots d'Illyrie,
Victime des vents en courroux.

De grâce, ô nautonnier, sur mes os et ma tête
Jetez un peu de sable ; et si sur vos agrès
L'Eurus se déchainait, qu'Eole le rejette
Sur Venouse et sur ses forêts.

Puisse, pour ce bienfait, Jupiter équitable,
Et des murs tarentins Neptune protecteur,
Vous combler de leurs dons ! Votre refus coupable
A vos fils porterait malheur.

Contre vous-même aussi Némésis indignée
S'armerait pour punir ce refus inhumain .
Jetez sur moi trois fois de sable une poignée,
Et reprenez votre chemin .

Plus rien n'étant à l'ordre du jour , la
séance est levée.

Séance du 13 février.

Présents : MM. Viguié, *président* ; de Labaume, Pagézy, Alphonse Dumas, Aurès, Germer-Durand, Ollive-Meinadier, l'abbé Azaïs, Liotard, Bigot, Liquier, Desrivières, Brun, Alb, Meynier, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Rédaès, Penchinat, Flouest, de Clau-sonne, *secrétaire-perpétuel* ; membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier est lu et adopté.

Il est donné lecture :

1^o D'une lettre de M. Millien qui remercie l'Académie de sa nomination en qualité d'associé-correspondant ;

2^o D'une lettre de M. Gilles, de Marseille, accompagnant l'envoi d'une brochure qu'il vient de publier sous le titre : *les Fosses Mariennes et le canal Saint-Louis*. M. Aurès est invité à présenter un rapport sur cet ouvrage.

M. Roux-Ferrand, membre honoraire, a adressé à l'Académie le prospectus d'une publication prochaine qu'il annonce sous le titre de *Dictionnaire de philosophie morale, au point de vue chrétien*.

Le secrétaire dépose sur le bureau les

ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Revue bibliographique de droit et de jurisprudence, décembre 1868.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 1867 et 1868.

Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier. Sciences, arts et belles-lettres, tome ix, 4^e livraison.

Etudes sur la chronologie des sires de Bourbon, x^e — xiii^e siècles, par M. A. Chazaud, archiviste du département de l'Allier.

M. GERMER - DURAND informe l'Académie qu'il est venu à sa connaissance que M. Melchior de Vogué, connu dans le monde savant par ses beaux travaux sur la Palestine, et qui s'occupe, en ce moment, de la publication d'une série importante de monuments orientaux construits du i^{er} au vii^e siècle de notre ère, ayant appliqué à quelques-uns de ces monuments la théorie métrologique exposée par notre confrère M. Aurès dans son travail sur *l'Unité linéaire employée à Carthage*, a été extrêmement frappé des résultats qu'elle lui a donnés. « Ces résultats sont d'autant moins suspects, ajoute M. Germer-Durand, que les mesures de M. de Vogué avaient été prises en dehors de toute préoccupation métrologique, et que, quand le savant voyageur releva ces monuments, il ne connaissait pas les travaux de notre confrère ».

M. DESRIVIÈRES fait une lecture sur l'insuffisance ou la fausseté des classifications par genres en littérature.

Avant d'attaquer tel ou tel genre en particulier, il fait quelques remarques sur la division première de la prose et de la poésie; il

combat l'opinion de ceux qui prétendent que la fiction est l'essence de la poésie, ou qui ne la conçoivent qu'assujétie à un rythme régulier. « Il est impossible, dit-il, de regarder comme essentielles des règles variables. Comme la nature, la poésie est éternelle dans sa beauté et dans sa grandeur. Chaque fois que nous verrons la parole animée par de vives images, par de grandes figures, par le transport des passions et par le charme de l'harmonie, nous pourrions dire hardiment qu'il y a là de la poésie. A ce compte, il sera permis de citer comme poètes Bossuet, Fénelon, Buffon, Châteaubriant, Tacite, Platon, tous les beaux génies enfin dont s'honore l'humanité ».

M. Desrivères combat ensuite les définitions de la poésie lyrique, de l'épopée, du drame. Il analyse et critique les opinions émises à ce sujet par le Batteux, le chevalier de Jaucourt, Blair, Sulzer et Laharpe.

Passant ensuite aux compositions en prose, l'éloquence appelle surtout son attention, et il continue comme suit :

« Les anciens, dont toute la vie était occupée par de grands intérêts publics, l'ont définie l'art de persuader, *ars suadendi*. Appliquant la parole à la plus noble des causes, à celle de la liberté qui remuait, pour la défendre contre des voisins jaloux et ombrageux, et plus souvent contre ses propres passions, une multitude qu'il fallait *convaincre*, ils ont vu toute l'éloquence dans des assemblées publiques; là se trouvait l'unique moyen d'influence et de pouvoir. Politique, législation, guerre, paix, alliances, tout se débattait sur le Forum et dans l'Agora. L'Athénien, vif, ingénieux et sensible, se laissait gourmander par Démos-

thènes, qui aiguillonnait sa paresse et le faisait courir aux armes pour combattre la tyrannie savante de Philippe. Les Romains, graves, flegmatiques et fiers, cédaient au génie brut et âpre du vieux Caton ou à l'éloquence persuasive de Cicéron. Tout se passait dans les violents débats des factions et de la liberté, dans la conduite et dans la vie active des affaires. On conçoit déjà la préoccupation des anciens, qui avaient vu toute l'éloquence dans sa partie la plus étendue, la plus importante et presque la seule agissante. Cependant ils auraient pu se convaincre dans Platon qu'elle était applicable à des matières purement spéculatives. Dans leurs poètes, les morceaux où la poésie renferme le plus d'éloquence ne *prouvent* rien, et, par conséquent, ne *persuadent* rien. Ces morceaux sont éloquents parce qu'ils émeuvent puissamment l'âme de celui qui les lit ou qui les écoute.

» Plus tard, les littérateurs, adoptant aveuglément la définition des anciens, sans avoir leur motif et leur excuse, n'ont vu l'éloquence que dans les *discours publics*. Cependant leur vie à eux n'était pas un long plaidoyer, un combat perpétuel pour la patrie. L'éloquence s'était réfugiée dans les matières spéculatives de la philosophie, dans la peinture des passions, ou plutôt il n'y avait d'éloquence que dans la chaire; et là, pour le bonheur des peuples, elle conservait toute son indépendance. Mais le christianisme s'adressait à un ordre d'idées purement religieuses, et ne réagissait que par contre-coup sur la vie publique. On peut affirmer que l'éloquence ne parlait point aux intérêts matériels de la société, à la vie publique des nations; elle y restait entièrement étrangère. Circonscrite ainsi par la nature des gouvernements, l'éloquence fut longtemps

toute littéraire chez les modernes. Si on rapporte l'éloquence au degré seul du sentiment, la langue française offre une infinité de morceaux où l'on ne *persuade* pas. Dans les pages où Montaigne pleure la Boétie, il est éloquent et sublime, mais du style simple, du vrai sublime. En racontant la mort de Turenne, M^{me} de Sévigné est plus éloquente que Fléchier.

» Nous aimons à convenir qu'avec nos mœurs nouvelles et nos institutions, l'éloquence n'a pas de plus brillant théâtre que nos assemblées législatives. Quoique, sous ce rapport, nous n'ayons rien à envier aux républiques anciennes, et que des voix, fortes de l'esprit public et de la raison, discutent les intérêts de la société, nous le répétons encore, toute l'éloquence n'est pas là : elle existe ailleurs que dans les discours publics.

» Nous n'entendons pas apporter un esprit trop exclusif dans l'examen de cette question. L'erreur que nous combattons est surtout celle des personnes qui ne veulent reconnaître la poésie et l'éloquence que dans les œuvres poétiques et dans les œuvres oratoires ; la poésie et l'éloquence, considérées comme idée et comme image, comme sentiment, éclatent dans une lettre, dans un récit, dans une partie très peu étendue d'une composition littéraire quelconque. L'éloquence et la poésie sont indépendantes de la forme ; elles vivent surtout du sentiment et de la pensée ».

M. LIOTARD entretient l'Académie de la réimpression à un nombre très limité d'exemplaires d'un petit volume qui était devenu presque introuvable. « Eclos en 1579, pendant le tenue des *grands jours* de Poitiers, son contenu présente un singulier contraste avec la gravité et la sévérité de l'œuvre de justice cri-

minelle qui s'accomplissait alors dans cette ville. Les magistrats qui y avaient été envoyés éprouvaient sans doute le besoin d'aller se déridier de temps en temps, *desipere in loco*, au sein d'une société choisie où l'on pût causer d'autre chose que de l'objet de leur mission. Parmi les maisons où la ville de Poitiers leur assurait ce délassement, figurait en première ligne celle où M^{me} Desroches et sa fille Catherine étalaient leurs grâces et leurs connaissances littéraires. C'est là que l'insolente apparition d'une puce sur le sein de cette dernière devint l'occasion d'une sorte de tournoi poétique et enfanta une quantité inconcevable de pièces de vers également insipides, tant en français qu'en grec et en latin. Ce sont ces pièces qui ont composé, sous le titre de la *Puce de mademoiselle Desroches*, le recueil ci-dessus mentionné, où les signatures des hommes les plus graves, Pasquier, Brisson, de l'Escale, Loysel, de La Guéronnière, Rapin, tous disciples ou imitateurs de Ronsard, se rencontrent au dessous de mièvreries, de folâtreries, et je me permettrai d'ajouter de niaiseries qui n'étaient malheureusement pas sans précédents. Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes en plein xvi^e siècle, et que Malherbe et Boileau n'avaient pas encore paru ».

Après avoir ainsi signalé l'existence et la réimpression du livre, M. Liotard en a extrait les deux ou trois observations grammaticales qui suivent :

1^o L'emploi du simple *duire*, presque inutilité, syncope de *ducere* dont nous avons fait les composés : induire, séduire, produire, conduire, déduire, traduire, introduire. Dans une des pièces de la *Puce*, traduite par Etienne Pasquier du latin d'Anthoine Loysel, le mot

duit (page 38) présente le sens de conduit, mené, et, par extension, de instruit, ayant appris.

La Fontaine emploie ce même mot autrement :

Genre de mort (1) qui ne duit pas
A gens peu curieux de goûter le trépas.

N'est-il pas dérivé ici, non de *ducere, ductum*, mais de *decet*, il convient ?

2^o La pièce de Claude Binet (p. 58) intitulée : *Amour piqué*, est, quant au fond, la reproduction de celle d'Anacréon : *l'Amour piqué par une abeille*, sauf les deux différences que, dans la pièce de Binet, la rose à cueillir c'est le sein de la cruelle Desroches, appelée Rochette, par allusion à la dureté de son cœur, et qu'à l'abeille est substituée la trop illustre puce.

« Je remarque dans ce morceau un curieux exemple de construction, qui a quelque rapport avec la figure appelée par les rhéteurs, *hypallage*.

« L'exemple le plus saisissant de cette figure, mentionné dans tous les traités des tropes, est emprunté au vers de l'Énéide :

Ibant obscuri solâ sub nocte.....

» Ils marchaient obscurs, au milieu de la nuit seule, pour : *seuls pendant la nuit obscure*.

» Dans cet exemple, on voit l'épithète qui se déplace pour s'appliquer à un objet voisin, dans la même phrase.

(1) A propos de mourir de faim : *Le Trésor et les Deux hommes*, IX, 16.

» L'expression de la pièce de Binet qui se rapproche de cette figure est celle-ci :

Soudain amour rempli de duel,
La plaie au bras, la larme à l'œil,
S'envolle au *secour* de sa mère.

« C'est-à-dire, s'envolle auprès de sa mère, pour que le secours vienne d'elle à lui.

» Par une analogie aussi transparente, nous entendons par l'amour de Dieu, l'amour que nous avons pour Dieu, aussi bien que l'amour que Dieu a pour nous.

» N'y a-t-il pas le même jeu de mots dans ce passage d'Isaïe : *Decalvabit Dominus verticem filiarum Sion, et Dominus crinem earum nudabit ?*

Crinem n'est-il pas mis pour *Caput* ?

3^e Voici ma dernière observation :

« Un des auteurs qui ont participé au recueil de la Puce, Raoul Cailler, en parlant de la petite bête, se sert agréablement d'un verbe peu répandu : *avier*, donner ou soutenir la vie.

Il est bien vrai qu'un autre hyver,
Qu'une grande froideur de l'air
Esteint la chaleur qui *l'avie*.

« *Avier*, pour donner ou rendre la vie, ne m'a pas semblé un terme à dédaigner ».

M. BIGOT lit une pièce de vers intitulée : *la Maison de Jacques*, où il dépeint la joie et le bonheur d'un pauvre ouvrier qui, à force de labeur, d'économie et de persévérance, parvient à se bâtir une modeste demeure où il peut loger commodément sa jeune famille et sa vieille mère. Il signale le contraste d'une

telle situation avec celle résultant de la possession d'une fortune acquise par des opérations aventureuses, et quelquefois pires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 27 février 1869.

Présents : MM. Viguié, *président* ; de Labaume, de La Farelle, Pagézy, Dumas, Aurès, Germer-Durand, Olive-Meinadier, l'abbé Azaïs, Liotard, Révoil, Bigot, Liquier, Tribes, Desrivières, Roussel, Brun, Meynier, Im-Thurn, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Penchinat, Flouest, de Clausonne, *secrétaire perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 13 février est lu et adopté.

M. Teulon, retenu chez lui par une indisposition, a écrit à l'Académie pour lui envoyer un exemplaire du compte-rendu de la première assemblée générale de l'Association fraternelle des anciens élèves du Lycée de Nîmes. Cette brochure a été offerte par M. le professeur Chaptal, secrétaire de l'Association, et contient son rapport. M. Teulon sera prié de transmettre à M. Chaptal les remerciements de l'Académie.

M. Germer-Durand fait hommage à la compagnie, au nom de M^{lle} Reine Garde, d'un volume que celle-ci vient de faire paraître sous le titre de *Hélène, ou l'ange du dévouement*. M. Viguié est invité à présenter un rapport sur cet ouvrage.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 4^e trimestre de 1868.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Sarthe, 4^e trimestre de 1868.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de Poligny, 1868, dernier numéro ; 1869, numéro 1.

Revue agricole, etc., de Valenciennes, décembre 1868.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan, 1867 et 1868.

Bulletin de la Société dunoise, janvier 1869.

Société des sciences et arts de Vitry-le-Français, vol II, avril 1867 à avril 1868.

Bulletin de la Société archéologique, etc. du Vendômois, VII^e année, 1868.

Journal d'agriculture pratique, etc. pour le midi de la France, octobre, novembre, décembre 1868.

Journal des savants, janvier 1869.

Det Kongelige Norske, fredericks Universitets Aarsberetning for Aaret 1867.

Meteorologiske Iagttagelser paa Christiania observatorium, 1867, in-4^o oblong.

Mémoires pour servir à l'histoire des crinoïdes vivants, Christiania, 1868, par M. le docteur et professeur Michael Sars.

Recherches sur la syphilis, appuyées de tableaux statistiques tirés des archives des hôpitaux de Christiania, par M. le professeur Boeck. Christiania, 1862.

L'Académie délibère d'aller après demain présenter ses hommages à M. Janvier de La Motte, nouveau préfet du Gard.

Elle délègue MM. Aurès et Révoil, membres-résidants, et M. Roux-Ferrand, membre honoraire, pour la représenter aux lectures publiques

et à la distribution des récompenses aux sociétés savantes, qui auront lieu à la Sorbonne du 30 mars au 3 avril prochain.

Après avoir entendu le rapport, présenté par M. de Clausonne, de la commission chargée de choisir la question à mettre au concours pour le prix de 1870, l'Académie en approuve les conclusions et adopte le sujet et le programme suivants :

**Du drame moderne
au point de vue de l'art et des mœurs.**

» Le déshonneur chez la femme est le thème
» le plus journellement exploité sur notre
» scène française contemporaine.

» *Apprécier la valeur d'un pareil ressort
» dramatique.*

» *Rechercher les causes et étudier les con-
» séquences littéraires et morales de son per-
» sistant emploi.*

» *Examiner particulièrement la nature et
» les effets du prestige dont on se plaît à en-
» tourer au théâtre la femme déchue.*

» L'Académie ne recevra que des mémoires
» en prose. Elle craindrait que, traitées en
» vers, les questions posées ne devinssent trop
» aisément une occasion de satire et de déclama-
» tion.

» Les œuvres des concurrents devront être
» adressées, affranchies, au secrétaire perpé-
» tuel de l'Académie, avant le 1^{er} mars 1870,
» et porter une épigraphe ou devise, repro-
» duite dans un pli cacheté, contenant le nom
» et la demeure de l'auteur.

» Les académiciens ordinaires et les mem-
» bres honoraires sont exclus du concours.
» Tout concurrent qui se sera fait connaître,

» même indirectement, en sera pareillement
» exclu.

» Le prix offert par l'Académie consistera
» en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Ce programme sera inséré dans les journaux du département du Gard, dans ceux des départements voisins et dans les principaux journaux de Paris. Il sera également adressé aux diverses sociétés savantes avec lesquelles l'Académie est en relation.

M. RÉVOIL donne lecture à l'Académie d'un mémoire intitulé : *Etudes sur les monuments de la Provence, du Comtat et d'une partie du Languedoc et du Dauphiné, antérieurs au IX^e siècle.*

Notre confrère discute d'abord, dans cette dissertation, l'importance des ravages et des destructions des Sarrasins, et prend ensuite pour point de départ de sa théorie les constructions romanes, de diverses époques bien distinctes, de la cathédrale d'Aix, en s'appuyant sur des descriptions et orientations de ces constructions parfaitement désignées dans deux chartes de la fin du XI^e et du commencement du XII^e siècle.

Après avoir prouvé d'une manière évidente que l'oratoire du Sauveur de cette cathédrale, (appelé aujourd'hui nef du *Corpus Domini*), appartient au moins au milieu du IX^e siècle, il a cherché tous les signes caractéristiques de la construction de cet édifice qui emprunte sa sculpture, ses profils et son ordonnance à l'architecture romane du Bas Empire.

Ces caractères distinctifs observés, M. Révoil passe à l'étude de l'église de Saint-Restitut (Drôme), et les reconnaît tous dans ce monument ; de plus, il signale pour la première fois aux archéologues et aux architectes des signes pointillés, des tailles en épis et en fougères,

des lettres de tâcherons d'alphabet presque antique, et le mot VGO écrit en caractères carlovingiens (le G surtout), nom du maître ès-pierres qui construisit cet édifice remarquable.

Après de nombreuses et longues recherches, notre confrère a découvert le même nom sur quatre monuments assez distants les uns des autres : à Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône), à Beaumont et à Vaison (Vaucluse) et enfin dans la crypte d'Apt, que cet artiste a contre-signée du *me fecit*.

Il signale également, parmi les signatures de maîtres ès-pierres qu'il a retrouvées celes de *Poncius*, *Stefanus*, *Joannes Bonus*, *Petrus Lans*, *Salvator*, *Guillermus*, etc., mêlées à de nombreuses initiales, et le nom de *Salardus* gravé quatre fois sous la voûte de la Trésorerie de Viviers, au milieu de sujets et d'ornements les plus variés. M. Révoil fait observer la similitude parfaite de quelques uns de ces ornements avec ceux de l'église de Germiny-des-Prés (Loiret), dont la date est certaine et qui fut bâtie par Theodulfe, évêque d'Orléans, en 806.

Dans cette classification nouvelle, M. Révoil fait donc entrer tous les monuments de nos contrées, en totalité ou en partie, sur lesquels on retrouve presque toujours réunis les cinq caractères suivants :

1° Grand appareil, tout au moins dans les angles des constructions ;

2° Taille générale en chevron ;

3° Ordonnance architecturale, détails, profils et sculpture imitant le style antique du Bas-Empire ;

4° Sigles et lettres de tâcherons de forme presque antique, terminées en queue de poisson pour la plupart; particularités dans la forme de l'A, du B, de l'H et du G en faucille,

monogramme du Christ, ou ornements gravés ou placés sans ordre, sans doute avant la pose ;

5° Travail pointillé, en fougères, épis, barbes de plume ; figures géométriques sur les appareils intérieurs ou extérieurs.

Cette coutume semblerait indiquer une sorte de franc-maçonnerie.

Saint-Gabriel près de Tarascon, Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), Saint-Quenin et l'église Notre-Dame, de Vaison, Notre-Dame-des-Doms, d'Avignon ; Saint-Trophime, Saint-Honorat, Saint-Blaise, Saint-Jean-de-Moustier, à Arles ; une portion des constructions de Montmajour près de cette ville ; les églises de Pernes et de Cavaillon (Vaucluse) appartiendraient en totalité ou en partie à cette famille d'édifices carlovingiens, ainsi que bon nombre de petites églises rurales disséminées dans ces diverses contrées.

L'Académie a écouté avec le plus vif intérêt cette étude, fruit d'un travail approfondi, qui a déjà reçu l'approbation des hommes les plus compétents, et qui doit être lue aux prochaines réunions de la Sorbonne. M. Révoil l'a accompagnée de nombreux et intéressants estampages recueillis avec persévérance et à grands frais, lesquels viennent d'ailleurs parfaitement à l'appui de sa démonstration.

M. AURÈS communique à l'Académie une note qu'il se propose de lire à la prochaine réunion de la Sorbonne, sur les dimensions d'un petit autel votif du Musée de Nîmes.

Les dimensions de ce monument, dédié par L. Classius aux *Matræ (Matris)*, sont discutées et comparées entre elles, dans ce mémoire, après avoir été exprimées en mesures romaines antiques, et servent ainsi à constater, une

fois de plus, l'importance que les anciens attribuaient à certains nombres et spécialement aux nombres impairs et aux nombres carrés.

« Cette foi en la puissance particulière de
» quelques nombres, dit M. Aurès, en termi-
» nant son étude, se rencontre partout dans
» l'antiquité. Pythagore et Platon en avaient
» fait comme le fondement de leurs théories
» philosophiques, et l'on ne doit pas, dès lors,
» s'étonner de voir cette croyance confirmée
» par l'étude des monuments antiques et en
» particulier par celle des monuments épigra-
» phiques ».

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce mémoire, en approuve l'envoi à M. le ministre de l'instruction publique.

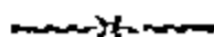
M. AURÈS termine la séance par le compte-rendu d'une visite qu'il a faite, la semaine dernière, à la *Grotte des Morts*, de Durfort. Cette grotte, qui appartient aujourd'hui à M. Dhombre, quoique déjà signalée depuis longtemps dans les écrits de M. le docteur Viguier, d'Anduze, et de M. d'Hombres-Firmas, d'Alais, n'était pourtant pas suffisamment connue; mais une exploration récente de M. Teissier, de La Vol, près Boucoiran, vient d'en révéler l'importance; car il en a déjà retiré, indépendamment d'une quantité considérable d'ossements humains, une collection très intéressante d'objets en silex, d'os travaillés et de poteries celtiques dont il se propose de faire faire des photographies et qui pourront être portés, par ce procédé, à la connaissance de l'Académie.

Après avoir entendu cette communication, l'Académie nomme une commission qu'elle charge de prendre de plus amples renseignements sur cette affaire et de se concerter avec

M. Dhombre pour assurer la conservation des objets qui pourront être ultérieurement recueillis.

Les membres de cette commission sont : MM. Germer-Durand , Aurès, Liotard , Révoil, Courcière et Flouest , sans compter le président et le secrétaire, membres de droit, aux termes du règlement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 13 mars.

Présents : MM. Viguié , *président* ; Alphonse Dumas , Aurès , Germer-Durand , Ollive-Meinadier , l'abbé Azaïs , Liotard, Révoil , Bigot , Courcière, Liquier, Roussel, Brun, Im Thurn , Ginoux, Lenthéric , Rédarès , Penchinat , de Clausonne , *secrétaire-perpétuel* , membres résidants.

M. le pasteur Hugues, membre non-résidant.

Le procès-verbal de la séance du 27 février est lu et adopté.

L'Académie a reçu communication de la mort de M. Sausse-Villiers, un de ses associés-correspondants, auquel elle doit plusieurs études. Aujourd'hui même, M. Sausse avait été inscrit à l'ordre du jour et était attendu pour la lecture de quelques fragments d'un travail récent sur Rabaut-Saint-Etienne. La nouvelle inattendue de sa fin, survenue à Montfrin, le

10 de ce mois, impressionne péniblement la Compagnie, qui comptait sur sa présence à la séance de ce jour, et qui charge son secrétaire d'adresser à la famille l'expression de ses regrets.

M. *Roux-Ferrand* a écrit à l'Académie pour la remercier de l'avoir invité à la représenter à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, et pour l'informer qu'il a présenté à la Société philotechnique un rapport sur le dernier volume de nos *Mémoires*.

L'Académie a reçu une circulaire du Congrès des délégués des sociétés savantes, annonçant la tenue de sa session, à Paris, du 5 au 10 avril prochain.

M. le préfet a adressé à l'Académie une invitation à assister à la solennité agricole du Concours annuel d'animaux de boucherie, qui aura lieu à Nîmes, le 16 courant.

M. *Germer-Durand* fait hommage à l'Académie, au nom d'un de ses anciens élèves du collège de Nîmes, M. Achard, connu dans le monde littéraire sous le nom de Charles Pradier, des deux publications suivantes :

1^o Deux numéros d'un journal littéraire intitulé : *L'Hirondelle*. — *A tous vents* ;

2^o *Les De profundis de Nemausa*, œuvre poétique, où se trouvent mentionnés, avec la sympathie qu'ils méritent, les noms de nos compatriotes, la plupart nos confrères, Reboul, Nicot, Boyer, Pleindoux, etc., décédés dans ces dernières années.

M. Ern. Roussel est invité à présenter un rapport sur cette publication.

L'Académie examine avec intérêt un *Album*

du même M. Achard, qui contient les autographes de plusieurs écrivains distingués de nos jours. Elle charge M. Germer-Durand de ses remerciements.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance.

Matériaux d'archéologie et d'histoire, par MM. J. Guillemin et L. Landa, de Saône-et-Loire, janvier 1869.

Mémoires de la Société dunkerquoise, 1867-1868.

Société d'agriculture de la Haute Saône, rapport sur les opérations séricicoles de M. Douillier, à Rosey.

Revue des Sociétés savantes des départements, décembre 1869.

Petit goujon, pièce de vers, par M. Casimir Tourel.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. Louis Roumieux, de Beaucaire, qui est nommé associé-correspondant, au scrutin. La candidature de M. Roumieux avait été inscrite sur le registre dans la séance du 30 janvier, à la suite d'un rapport de M. Roussel sur son volume de poésies patoises intitulé : *la Rampelado*.

M. VIGUIÉ, au nom de la commission nommée dans la précédente séance, rend compte de la visite que trois de ses membres, MM. Aurès, Flouest et lui, ont faite à *la grotte des Morts*, de Durfort. Parfaitement accueillis par le propriétaire, M. Dhombre, ils ont vérifié que les objets les plus remarquables avaient été déjà extraits de la grotte, lors de l'exploration de M. Teissier, mentionnée au précédent procès-verbal. Toutefois, s'il ne reste guères qu'à glaner dans la cavité actuellement ou-

verte, il y a des indices de l'existence d'une seconde, à l'investigation de laquelle il serait intéressant de procéder. Mais nos délégués ont dû provisoirement s'arrêter devant l'hésitation du propriétaire à accorder une autorisation définitive.

L'Académie approuve ce qu'a fait sa commission, et lui laisse le soin de poursuivre ses tentatives, s'il y a lieu.

M. GINOUX lit la première partie d'une étude sur « Charles Fourier et ses disciples ».

M. LIQUIER termine la séance par la lecture de la pièce suivante, que M. Maurin lui a adressée pour être offerte à l'Académie :

Épître à mon ami Casimir Liquier.

« Depuis que, désertant cette antique demeure
« Dont la porte pour toi s'ouvrit de si bonne heure,
« Les lettres ont cessé d'occuper tes loisirs,
« Ami, de quel côté cherches-tu tes plaisirs ?
« Est-ce donc pour toujours que tu pris congé
 | d'elles ? »

— Hélas ! l'oiseau qui sent le plomb briser ses
Et ramener au sol son essor radieux, | ailes
Est-il libre, dis-moi, de remonter aux cieux ?
Comme lui, mon destin est de ramper à terre
Sans avoir, comme lui, vu de près la lumière.
Contre les lois du sort que sert de se raidir ?
On ne les change pas au gré de son désir.
Il est plus beau qu'aisé de savoir se soumettre
Au mal dont nul effort ne peut se rendre maître ;
Mais il est plus humain de ne rien négliger
Du traitement moral qui peut le soulager.
Je le cherchais en moi, lorsque je sentis naître
Un penchant, jusqu'alors rebelle à tout mon être,
Pour le monde des fleurs et ses travaux charmants
Que la nature paie en dons reconnaissants.
Qu'au souffle de l'hiver, qui rugit dans la plaine,
Succède du printemps la douce et tiède haleine,

Que le ciel nébuleux de la rude saison
Fasse place à l'azur ; qu'un bienfaisant rayon
De l'astre qui répand la lumière et la vie
Me donne le signal ; et je n'ai qu'une envie :
C'est de voir mon gazon, mes plantes et mes fleurs,
D'admirer leur éclat, d'aspirer leurs senteurs.
Ici, la Primevère à la hampe écoutée
Entr'ouvre sa corolle à teinte veloutée,
Et là, la Pâquerette étale à ses côtés
Sa petite couronne à fleurons tuyautés
Plus loin, c'est la Jacinthe à la grappe odorante,
La Tulipe arrondie en coupe étincelante ;
Le Narcisse à bouquet, le Crocus jaune et gris,
La Renoncule à flamme et l'Iris bleu lapis,
La Jonquille dorée et l'Arabette blanche
Tapissant le rocher qu'enroule la Pervenche,
L'Anémone étoilée au disque triomphant
Qu'entoure son manteau (1) de pourpre éblouis-
sant,
Puis la modeste fleur qui, dans l'herbe égarée,
Trahit à son parfum sa présence ignorée.
Spectacle merveilleux, qui, pour cadre riant,
De l'arbuste et de l'arbre a le vert éclatant !
S'il manque quelque chose à cette œuvre infinie
Déroulant en tout sens sa muette harmonie,
Le ciel pourvoit à tout, et voilà que j'entends
L'oiseau qui fend les airs célébrer le printemps,
Et l'insecte, sous l'herbe humide de rosée,
Saluer par ses cris la lumière rosée,
Qui, dès l'aube, épanchant ses brillantes couleurs,
Le réveille en son nid de verdure et de fleurs.
Dans ce monde, où tout bruit, j'aperçois ou devine
L'abeille du pollen dépouillant l'étamine,
Et le taon qui poursuit son vol horizontal,
La cétoine dorée aux reflets de métal,
Le capricorne à musc, la libellule bleue,
Le papillon zébré dit le *Grand porte-queue*
Chacun donne sa note à l'immense concert.
— Ce sont là, diras-tu, les plaisirs du désert.

(1) Nom donné en horticulture au premier rang de pétales de cette fleur.

— Ami, je le sais trop, mais qui pourrait me rendre
Le vif attrait auquel je ne puis plus prétendre
De vos réunions, où j'eus le sort constant
De me plaire toujours, de m'instruire souvent ?
Je suis un exilé, qui, loin de sa patrie,
Vers elle tourne en vain un regard plein d'envie,
Plus malheureux qu'au temps où l'orageux courant
Me jetait tout meurtri dans les îles du Vent.
Non pas que de ces lieux la splendeur végétale
Effaçât les regrets de la terre natale
Qui dans mes souvenirs doucement se mirait !
Sous le tropique ardent, l'arbre de la forêt
Avec son tronc noueux à la courbe opulente,
Son front luxuriant et sa taille géante,
Qui peut-être datait de l'âge primitif,
A la séduction trouvait mon cœur rétif.
De la liane en fleurs ni la riche guirlande,
Ni de fruits merveilleux la savoureuse offrande
Ne produisaient sur moi l'irrésistible attrait
Que me donnait la mer, quand mon œil parcourait
Ses vagues d'un bleu clair qu'irisait la lumière.
Oh ! alors une larme humectait ma paupière,
Une larme de joie, en ressentant l'espoir
D'en franchir l'étendue un jour, et de revoir
Tout ce que je laissai d'affections lointaines
Par delà l'horizon, imitant ces Troyennes
Que du toit paternel chassait l'exil amer
Et qui s'en consolaient en regardant la mer.

Si, pour me séparer de tous mes chers confrères,
De l'immense Océan je n'ai plus les barrières,
Le mal, qui sur mon front appesantit sa main,
Helas ! entre eux et moi dresse son mur d'airain !
Ami, toi qui reçois les tristes confidences
De mon âme éprouvée au creuset des souffrances,
Songeant à son exil sans espoir de retour,
Dis-leur bien de ma part qu'il n'est pas un seul jour
Où la publicité s'entr'ouvre à leurs ouvrages
Qui ne me trouve prêt à savourer leurs pages.
Si suivre leurs travaux de près m'est interdit,
Il ne l'est pas de loin. Aussi mon cœur se dit :
Il pouvait m'arriver quelque chose de pire,
Et tout n'est pas perdu, puisque je puis les lire.

La lecture de cette épître excite chez les membres de l'Académie un sentiment unanime d'affectueuse sympathie, dont le secrétaire est chargé de transmettre l'expression à M. Maurin, en y ajoutant celui qu'inspire à la Compagnie la manière édifiante dont notre ancien confrère sait mettre en pratique, dans sa pénible épreuve, ces préceptes de la sagesse antique où il a puisé si souvent pour répandre un sérieux intérêt sur ses études et ses tributs académiques.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 27 mars 1869.

Présents : MM. Viguié, *président* ; de La-
baume, de La Farelle, Pagézy, Dumas, Aurès,
Germet-Durand, Ollive-Meinadier, Liotard,
Bigot, Liquier, Brun, Ginoux, de Clausonne,
secrétaire-perpétuel, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 13 mars
est lu et adopté.

Il est donné lecture :

D'une lettre de M. *Maurin*, qui remercie l'A-
cadémie des sentiments dont le secrétaire-per-
pétuel lui a transmis l'expression, à l'occasion
de son épître à M. Liquier ;

D'une lettre de M. *Roux-Ferrand*, qui ex-
plique que ses rapports sur les volumes de nos
mémoires ne figurent pas *in extenso* dans l'An-
nuaire de la Société philotechnique, mais qu'on

on trouve la mention aux pages 285 et 286 du tome XLIX^e ;

D'une lettre de M. *Louis Roumieux*, qui exprime sa reconnaissance de sa nomination au titre d'associé-correspondant ;

Enfin, d'une lettre de M. le Préfet, qui accompagne l'envoi d'un exemplaire du *Dictionnaire topographique du département du Gard, comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, rédigé, sous les auspices de l'Académie, par M. *Germer-Durand*, et publié par ordre du ministre de l'instruction publique et sous la direction du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, 1 vol. in-4^o

M. le préfet, grâce à l'allocation d'un crédit voté par le conseil général, a reçu un certain nombre d'exemplaires de cet intéressant ouvrage, pour être mis entre les mains des fonctionnaires et des personnes qui peuvent le consulter utilement. Outre celui qu'il adresse aujourd'hui à l'Académie pour sa bibliothèque, il annonce l'intention d'en étendre la distribution à tous les membres de la Compagnie.

L'Académie charge son secrétaire d'exprimer sa reconnaissance à M. le préfet. Elle se félicite de l'honorable témoignage d'approbation que vient de recevoir, par la publication ci-dessus expliquée, l'ouvrage de notre confrère M. *Germer-Durand*, fruit d'une érudition habilement appliquée et d'investigations patientes et laborieuses. Ce volume, sorti aujourd'hui avec un certain luxe des presses de l'imprimerie impériale, avait déjà été, en 1863, lorsqu'il n'était encore qu'à l'état de manuscrit, l'objet d'une distinction honorable. Le Comité des sociétés savantes lui avait décerné le prix du concours d'histoire et, à cette occasion, l'Aca-

démie avait reçu une médaille d'argent. Il demeure maintenant, par suite de la publicité qui vient de lui être donnée, un précieux monument susceptible de faciliter et d'éclairer plus d'une recherche historique.

. Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Société des sciences industrielles de Lyon. Séance solennelle du 5 février 1868. Distribution des médailles.

Société des amis des sciences naturelles de Rouen, 3^e année, 1867.

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, tenues du 14 au 17 avril 1868.

Libro decimoquarto della politica del gran commandatore Salvatore Penicia da Ruvo-Bari, 1868.

Journal des savants, février 1869.

M. le président VIGUÉ présente le rapport de la commission chargée de l'examen du seul mémoire qui ait été produit au concours pour le prix Talabot. Elle y a reconnu le fruit d'un travail consciencieux et d'études variées. Mais quelques lacunes au fond et certaines négligences dans la forme et dans le style ne lui ont pas permis de conclure à ce qu'il fût couronné. Tel qu'il est, ce mémoire lui a paru mériter cependant une mention honorable. La commission désirerait même que cette mention fût accompagnée, à titre d'encouragement, d'une portion de la somme de 1,000 fr. allouée par M. Talabot, le surplus demeurant réservé pour un nouveau concours.

M. Talabot, à l'assentiment préalable du-

quel cette solution devait être soumise, a écrit une lettre dans laquelle il déclare s'en rapporter entièrement à l'Académie. Il l'autorise à accorder à l'auteur du mémoire la somme qu'elle jugera convenable, sans que le prix à affecter au nouveau concours projeté doive cesser d'être maintenu au chiffre de 1,000 fr.

Une réponse aussi généreuse est accueillie avec un vif sentiment de satisfaction et de reconnaissance, dont le secrétaire est chargé d'adresser l'expression à M. Talabot.

L'Académie, approuvant alors l'idée émise par la commission, accorde une mention honorable au mémoire dont s'agit, et décide qu'une somme de 300 fr. sera offerte à l'auteur à titre d'encouragement, si mieux il n'aime recevoir une médaille d'or de la même valeur. Il est procédé en conséquence à l'ouverture du pli cacheté qui accompagnait le mémoire, et dans lequel se trouve le nom de M. *Pascal Jourdan*, ingénieur civil en résidence à Guéret (Creuse), membre ou correspondant de diverses Sociétés de botanique et de l'Académie d'Hippone.

L'Académie, passant ensuite aux dernières conclusions de la commission, en vote l'adoption, et arrête en conséquence comme suit le programme d'un nouveau concours :

- « Examen critique des diverses méthodes
- » employées ou proposées pour combattre la
- » maladie des vers à soie.
- » L'auteur devra exposer les divers systè-
- » mes curatifs, scientifiques ou empiriques,
- » et les apprécier au double point de vue de
- » la science et de l'expérience.
- » Dans le cas où il jugerait insuffisantes
- » les solutions examinées, l'Académie le
- » verrait avec plaisir en indiquer une nou-
- » velle ».

« Les œuvres des concurrents devront être
» adressées, affranchies, au secrétaire-perpé-
» tuel de l'Académie, avant le 1^{er} mars 1870,
» et porter une épigraphe ou devise, repro-
» duite dans un pli cacheté, contenant le nom
» et la demeure de l'auteur.

» Les académiciens ordinaires et les mem-
» bres honoraires sont exclus du concours.
» Tout concurrent qui se sera fait connaître,
» même indirectement, en sera pareillement
» exclu ».

Le prix, consistant en une somme de 1,000 francs, et dû, comme il a déjà été dit, à la générosité de M. Talabot, sera décerné par l'Académie dans sa séance publique du mois de mai 1870.

Le programme ci-dessus recevra une publicité pareille à celle qui a été donnée au précédent.

M. GERMER-DURAND, après avoir fait part à l'Académie de l'intention où il est de lui présenter, chaque mois, une note indicative des découvertes et acquisitions relatives à l'archéologie et à l'histoire locales, l'informe que l'inscription C. VIBIVS. ASIATICVS, dont il l'a entretenue dans la séance du 30 janvier dernier, et qui avait été brisée par les ouvriers, a été, sous la surveillance de notre confrère M. Aurès, complètement reconstituée par un habile mouleur, M. Pocheville.

Pendant le mois de février, deux objets ont été acquis par M. le maire, sur la proposition du conservateur de la bibliothèque de la ville. C'est d'abord un abraxas ou amulette gnostique portant le nom du dieu Bélénos, l'Apollon gaulois. Cette pierre gravée, trouvée à Nîmes en l'an ix, fut, à l'époque de sa découverte, soumise à l'examen de M. J.-J. Trélis, alors

garde de la bibliothèque publique et devenu , quelques années plus tard, secrétaire-perpétuel de l'Académie. Trélis rédigea, à cette occasion, une note que M. Germer-Durand a retrouvée dans nos archives, et dont il donne lecture, « d'abord (dit-il) parce qu'elle est intéressante, et ensuite parce qu'elle n'a point été recueillie dans nos Mémoires et n'a reçu aucune publicité ».

Le second objet qui est venu enrichir les collections de la bibliothèque est un *carlin* ou écu d'argent de Charles II dit le Boiteux, roi de Provence (1289-1309). Cette pièce, trouvée il y a un an, dans le territoire de Nîmes, manquait à notre médailler.

Un *aureus* d'Auguste, au revers de Caius et Lucius César, ses fils adoptifs, auxquels fut dédiée notre Maison-Carrée, a été trouvé, le jour des Cendres, dans le quartier de Valdegours. M. Germer-Durand pense que cet *aureus* a été, comme l'exemplaire que possède notre médailler, coulé dans les Gaules. On n'y retrouve, en effet, ni cette puissance de relief ni cette vivacité de contours qui distinguent les monnaies d'or battues à Rome.

« M. l'abbé Goiffon, aumônier des dames de Saint-Joseph des Vans, m'a signalé, continue M. Germer-Durand, l'existence de l'inscription suivante, tracée sur une pierre dont on s'est servi pour fermer l'orifice d'un puits, dans la cour de l'orphelinat dirigé par ces religieuses, rue Richelieu, et M. L. de Bérard a bien voulu m'en procurer l'estampage que je mets sous vos yeux.

D(is) M(anibus) Iuliae, Sex(ti) filiae, Quartulae p(arens) p(osuit).

« Aux dieux mânes de Julia Quartula, fille

» de Sextus (Julius), son père a élevé ce tombeau ».

» Cette inscription est inédite.

» Dans les derniers jours du mois de février, les ouvriers chargés de creuser, le long du boulevard de l'Esplanade, la double tranchée destinée aux nouveaux tuyaux de conduite du gaz, ont trouvé au pied de l'escalier du Palais de Justice, l'inscription suivante :

Hoc monumentum maesoleumque, monimentorum caussaque paratum, manibus addictum sacrisque priorum, ut aequè frui liceat; qui dominus fuerit hujus vendere ne liceat, caveo atque rogo per numina divom. Vendere si velit, emptorem littera prohibeb(it).

Hostilia, L(ucii) f(ilia), v(iva) poss(it) (1).

« Pour assurer la jouissance paisible de ce monument et mausolée, élevé comme marque de souvenirs, consacré aux mânes et au culte des ancêtres; et pour empêcher que celui qui en sera propriétaire puisse le vendre, j'invoque la garantie et la puissance des dieux. Et s'il voulait le vendre, cette inscription écartera tout acquéreur.

» Hostilia, fille de Lucius Hostilius, a, de son vivant, élevé ce tombeau ».

» A la droite du cadre qui contient cette inscription, on remarque, dans un encadrement, un *clypeus* et au dessous une espèce de fuseau. Cette pierre n'est que la moitié de droite du fronton d'un tombeau monumental élevé par Hostilia à son père, aux divers membres de sa famille, à ses affranchis et à leurs descendants. L'épithaphe de Lucius Hostilius devait se trouver sur la partie gauche, qui a

(1) Pour *posuit*.

disparu. On reconnaît, dans le texte que nous venons de reproduire, les débris informes d'une de ces formules métriques, d'un usage banal, par lesquelles la personne qui fait construire le tombeau sur un terrain à elle appartenant demande qu'il ne soit jamais vendu.

» La place où a été trouvée cette pierre semble indiquer qu'elle aurait été employée, sans doute à l'époque des Wisigoths, à réparer le mur d'enceinte romain, qui passait précisément à cet endroit ».

M. GENOUX continue la lecture de son étude sur Charles Fourier et ses disciples.

M. LIQUIER termine la séance par la lecture d'une traduction en vers de l'ode d'Horace à Pollion : *Motum ex Metello*, la 1^e du livre II. Il la fait précéder des observations suivantes à titre de commentaire :

« Pollion, à qui cette ode est adressée, est le même dont Virgile a parlé dans ses 3^e et 4^e bucoliques. Il fut orateur, poète, historien ; il avait passé le Rubicon avec César et avait pris part à la bataille de Pharsale. Son histoire des guerres civiles est perdue ; il en reste très peu de fragments, et ce mot, conservé par Suétone, que César aurait dit en voyant les corps des 40,000 Romains gisant à Pharsale : « *Hoc voluerunt...* Ils l'ont voulu... »

» On a supposé que c'était pour faire sa cour à Auguste qu'Horace avait rappelé l'épouvante causée, dans cette mémorable bataille, aux chevaux et aux cavaliers, par l'éclat des épées. Il aurait voulu ainsi faire allusion à l'ordre donné par César à ses soldats de frapper au visage leurs ennemis de l'aile gauche de l'armée, formant un corps de 7,000 hommes, composé en entier de jeunes hommes des premiè-

res familles de Rome, que César supposait tenir beaucoup à ne pas perdre leur beauté. En effet, le désordre commença par ce corps, qui, se rejetant sur le gros de l'armée, l'entraîna dans sa déroute.

» A la fin de l'ode, Horace revient à ses idées favorites ; il engage sa muse à ne pas imiter les hymnes funèbres du poète de Céos (Simonide), rival de Pindare, et renommé surtout pour ses *thrènes* ou *lamentations*. A ces chants Horace préfère, dit-il, les chants légers et joyeux ».

Voici la traduction :

ODE I^{re}. — LIVRE I^{er}. — A POLLION.

Pollion, du sénat glorieuse lumière,
Des êtres opprimés éloquent protecteur,
Qui, dans la Dalmatie, as conquis par la guerre
Les lauriers du triomphateur,

Tu traces le tableau de la guerre civile
Que vit de Métellus naître le consulat ;
Ton génie accomplit la tâche difficile
De peindre, avec un vif éclat,

Des troubles de ce temps la cause malheureuse ;
Ses ligue, ses excès et les glaives tachés
D'un sang non expié. Crains la cendre trompeuse :
Tu marches sur des feux cachés.

Qu'en ce moment ta muse abandonne la scène,
Et lorsque tu seras dégagé du lien
Qui t'enchaîne à l'histoire, alors qu'elle reprenne
L'ancien cothurne athénien.

J'entends déjà sonner la trompe menaçante
Et le clairon bruyant. L'éclat des boucliers
Et les éclairs du glaive ont frappé d'épouvante
Les chevaux et les cavaliers.

Je vois les chefs, couverts d'une noble poussière,
Qui parcourent les rangs de chaque légion ;
Tout est soumis d'un bout à l'autre de la terre,
Hors l'âme ferme de Caton.

Junon, qu'aidaient les dieux protecteurs de l'A-
frique,
Qui ne put la défendre et comme eux la quitta,
Sur les fils des vainqueurs au rivage punique
A voulu venger Jugurtha.

Par de nombreux tombeaux, quelle plaine latine
N'atteste des combats le résultat sanglant,
Et de notre Occident l'éclatante ruine,
Dont a retenti l'Orient ?

Quels lieux ont ignoré les maux de la patrie ?
Quels fleuves n'a souillés un carnage inhumain ?
Quelle mer nos fureurs n'ont-elles pas rougie ?
Quel champ n'a bu du sang romain ?

Mais n'abandonne pas les doux chants de ta lyre
Pour ceux qui de Cécrops attristèrent les bords ;
Viens, muse, dans la grotte où Vénus nous attire,
Essayer de légers accords.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.



Séance du 10 avril 1869.

Présents : MM. Vignié, président ; de La Far-
relle, Pagézy, Dumas, Salles, Germer-Durand,
Ollive-Meinadier, Liotard, Bigot, Brun, Mey-
nier, Verdier, Rédarès, Flouest, de Clausonne,

secrétaire-perpétuel ; l'abbé Azaïs, remplissant les fonctions de secrétaire-adjoint.

M. *Pascal Jourdan*, ingénieur civil à Guéret (Creuse), qui a obtenu une mention honorable au concours sur la sériciculture, fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de la *Flore murale du Tombeau de la Chrétienne* (province d'Alger), et de la *Flore murale de la ville de Tlemcem* (province d'Oran).

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Revue des Sociétés savantes des départements, septembre 1868.

Bulletin de la Société d'agriculture de La Rochelle, 3^e et 4^e trimestres de 1868.

Annales de l'Académie de Mâcon, tome VII, 1867.

Mémoires de l'Académie impériale de Savoie, 2^e série, tome X.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Lozère, décembre 1868.

Annuaire de la Société philotechnique, année 1868.

Société archéologique de l'arrondissement d'Avèsnès, suite des procès-verbaux.

Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, de juillet 1866 à mai 1868.

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, concours de 1867, distribution des récompenses.

Revue archéologique du Midi de la France, volume II, nos 6 et 7.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de Boulogne-sur-Mer, octobre et décembre 1868.

Recueil des publications de la Société impériale

havraise d'études diverses, 1867, et séance publique du 2 août 1868.

Habitations lacustres de la Savoie, 2^e mémoire qui a obtenu le prix d'archéologie, au concours des *Sociétés savantes* en 1866, par L. Rabut, professeur de dessin, officier d'Académie. Album.

Actes de l'Académie impériale de Bordeaux, 1868.

M. *Roux-Ferrand*, membre honoraire de notre Compagnie qui l'avait délégué pour la représenter aux séances de la Sorbonne, écrit à M. le secrétaire-perpétuel pour lui faire connaître le vif intérêt avec lequel il a suivi ces réunions auxquelles ont pris part plusieurs Sociétés savantes du midi de la France.

M. *Pascal Jourdan* adresse à l'Académie du Gard ses remerciements empressés pour la mention et le généreux encouragement accordés à son travail sur la sériciculture.

L'Académie procède à la nomination des membres de la commission qui doit préparer la séance publique. MM. Flouest, Dumas et Rédarès sont invités à se joindre, à cet effet, aux membres du bureau.

M. FLOUEST annonce à l'Académie, d'après une obligeante communication de M. Dhombres, ingénieur en chef, la découverte dans l'arrondissement du Vigan d'une nouvelle station de l'âge de la pierre.

Il signale l'existence, au milieu d'un terreau noir évidemment formé par la décomposition d'abondantes matières animales, de nombreux ossements de ruminants, fracturés intentionnellement et portant la trace certaine de la main de l'homme. Tous les os longs Lotam-

ment présentent cette cassure longitudinale et caractéristique que l'on croit avoir été provoquée par le désir d'en extraire la moelle. Un maxillaire inférieur présente également, sur toute l'étendue de sa base et dans la partie la plus épaisse, ces entailles si souvent remarquées et généralement attribuées aux exigences de la fabrication des aiguilles et des menus poinçons.

Ces intéressants vestiges sont datés par un beau couteau en silex blanc, d'une facture très habile, qui a été trouvé au milieu d'eux et que M. Flouest fait passer sous les yeux des membres de l'Académie, en même temps que divers instruments de même nature provenant de localités très diverses, afin d'en mieux faire ressortir le caractère.

Des travaux de déblai à accomplir ultérieurement permettront d'acquérir des notions plus complètes sur cette station. Provisoirement, tout la signale comme devant être rangée dans la catégorie des *abris sous roche* dont plusieurs contrées, et notamment le département de la Dordogne, ont offert de nombreux exemples.

M. VERDIER donne lecture du rapport qu'il avait été prié de faire sur la grammaire espagnole de M. Cyprien Robbe, d'Anduze, ancien officier de l'armée française.

Après quelques observations générales sur la beauté et la richesse de la langue espagnole, sur son importance au point de vue littéraire et commercial, sur sa facilité relative, qui naît des analogies qui se rencontrent dans sa syntaxe avec la langue française, et de son orthographe presque toujours en rapport avec la prononciation, M. Verdier examine quelles sont les conditions d'une bonne grammaire,

fait ressortir les difficultés que présente une œuvre de cette nature, et sa valeur au point de vue scientifique. Il analyse ensuite plusieurs chapitres de ce volume compacte, met en relief la méthode de l'auteur, le soin avec lequel chaque partie de l'ouvrage est traitée, et le compare avec les grammaires espagnoles qui l'ont précédé. De cette comparaison résulte pour lui la supériorité incontestable de la grammaire de M. Robbe sur celles de ses devanciers.

« En résumé, dit en terminant M. Verdier, l'œuvre de M. Robbe se distingue par d'éminentes et nombreuses qualités. méthode, clarté, précision, abondance, tels sont les mérites d'un ouvrage qui dénote chez son auteur une connaissance parfaite de la langue espagnole, de l'érudition, de la science, ainsi qu'une aptitude et une constance au travail qui lui font le plus grand honneur. C'est là un traité complet sur la langue espagnole et le guide le plus sûr que puisse suivre un Français qui veut se familiariser avec elle ».

M. Alph. DUMAS communique à l'Académie la notice biographique sur M. Eug. Abric.

M. BRUN termine la séance par le récit d'une excursion qu'il a faite à un ancien oppidum, situé près de Sauve, et connu sous le nom de *ville de Mus*. Il le fait précéder d'un aperçu topographique, dans lequel il esquisse les aspects pittoresques des montagnes abruptes qui l'environnaient. « Elle était située, dit-il, à l'extrémité méridionale du plateau d'une montagne calcaire, hérissée de vastes rochers, qui la protégeaient efficacement contre une attaque, enveloppée d'une enceinte de rochers, qui en étaient la défense naturelle. et environnée d'autres montagnes calcaires qui

ajoutaient encore à la sûreté de sa défense. Elle était protégée, en outre, du côté du couchant, par une gorge profonde et presque perpendiculaire, qui formait, de ce côté-là, une barrière infranchissable à l'ennemi. Elle n'était en danger d'être attaquée avec succès que du côté du Midi, par un vallon aboutissant à une plaine découverte, par où l'ennemi pouvait facilement en approcher. Malgré tant d'avantages naturels de défense, la ville avait jugé prudent de se fortifier par une épaisse muraille en pierres sèches, dont il reste encore des débris sur le haut de la montagne. Elle en occupait le versant, et de là elle s'étendait assez loin, au couchant, dans le vallon, où l'on rencontre encore quelques uns de ses vestiges. C'est dans ce vallon que passait la route qui y menait, en suivant probablement la même direction qu'un chemin rural, qui sert à l'exploitation des forêts environnantes. Elle traversait le torrent, qui coule dans la gorge mentionnée plus haut, sur un pont, dont quelques vestiges subsistent encore. Les ruines qu'on y rencontre sont d'une médiocre importance. Elles consistent principalement dans un canal, qui amenait à la ville les eaux d'une source voisine, dans un bassin romain servant à recevoir celles qui étaient destinées à approvisionner sa partie basse, où on le voit, et dans les débris de la grande muraille en pierres sèches, dont nous avons déjà parlé. Les autres ne consistent que dans la trace de quelques maisons, des clapiers qu'on a formés en déblayant une partie de l'emplacement de la ville pour le cultiver, et de nombreux débris de poterie dont il est parsemé.

» C'était, dit l'auteur, une petite ville de 12 à 15,000 habitants, autant qu'on peut en juger par l'étendue apparente de son emplacement,

circonscrit par la limite infranchissable des rochers qui le bordaient et par l'espace sur lequel s'étendent les débris de poterie qu'on y rencontre. La principale curiosité de ces ruines, ajoute l'auteur, est celle du canal, qu'on avait été obligé, pour établir son niveau, de tailler à des profondeurs quelquefois étonnantes dans les vastes bancs de rochers qui encombraient le plateau de la montagne, et dont quelques uns s'élevaient à une hauteur extraordinaire ». L'auteur admire avec raison la puissante énergie que témoigne, de la part d'une petite ville, l'entreprise d'un ouvrage aussi difficile. Quant à la source où il allait s'alimenter, on n'en est pas bien sûr, parce qu'au bout d'un certain temps on en perd complètement les traces. L'opinion commune, que l'auteur combat par des raisons plausibles, est qu'il allait recueillir les eaux de fontaines assez éloignées de là, qui surgissent au pied de la montagne, où s'élèvent les ruines de l'ancien château féodal de Fressac.

M. E. Brun se demande ensuite quelle a pu être cette population inconnue, qui était venue se réfugier parmi ces montagnes abruptes, comme dans une forteresse. « Ce n'étaient pas certes, dit-il, ses richesses qui avaient pu exciter l'avidité de ses voisins. C'était une population évidemment pauvre. La grossièreté de ses ustensiles de ménage, attestée par les débris qui en restent, et l'aridité du sol sur lequel elle était établie, en sont une preuve irrécusable. Quelle a pu être sa destinée, son passé, son genre de vie, et la cause de sa disparition ? Il n'en reste, dit-il, aucun souvenir. Les gens du pays l'ignorent, et il n'en subsiste aucune tradition. On n'a conservé que le nom de la ville où elle a vécu. On peut affirmer néanmoins que c'était une

ville ancienne. Elle existait à l'époque romaine, témoins son bassin en maçonnerie romaine et les nombreux morceaux de tuiles romaines mêlés aux fragments d'ustensiles qui parsèment son emplacement. Mais la construction primordiale de sa muraille d'enceinte prouve qu'elle remonte à une époque bien plus éloignée et que son origine se perd dans l'obscurité de ces temps inconnus où nos Cévennes commencèrent à être peuplées ». L'auteur suppose avec vraisemblance qu'elle a péri à l'époque des invasions barbares, qui renversèrent l'empire romain et bouleversèrent nos contrées.

Il se livre ici à quelques réflexions mélancoliques sur le sort des villes qui disparaissent sans laisser d'autres traces de leur existence que quelques ruines, qui disparaissent elles-mêmes au bout d'un certain temps, et sur celui de leurs populations, dont le souvenir s'efface presque aussitôt qu'elles ont été détruites. Il termine par quelques pensées de philosophie morale sur la brièveté de la vie humaine, attestée par la rapidité avec laquelle le temps anéantit les œuvres des hommes et jusqu'au souvenir de leur existence.

M. Verdier propose M. *Robbe*, auteur de la grammaire espagnole dont il vient de rendre compte, comme associé-correspondant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



•
Séance du 24 avril 1869.

Présents : MM. Viguié, président; A. Dumas, Germer-Durand, Ollive-Meinadier, Liotard, Bigot, Tribes, Roussel, Brun, Meynier, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Penchinat, l'abbé Azais, secrétaire-adjoint.

M. le secrétaire-adjoint donne lecture à l'Académie d'une lettre de M. de Clausonne, son secrétaire-perpétuel, qui fait connaître son heureuse arrivée à Rome et qui s'empresse d'envoyer à ses collègues un souvenir de cordiale confraternité. L'Académie accueille avec le plus affectueux intérêt cette communication et charge le secrétaire-adjoint de faire connaître à M. de Clausonne combien elle est touchée de cette marque de sympathie.

M. François Vidal, pasteur à Bergerac, écrit à l'Académie du Gard pour la prier d'agréer l'hommage de ses deux volumes de poésie religieuse : *Mélodies hébraïques*. Il rappelle qu'il est enfant du Gard, et que, quoique vivant loin de ce département, il est toujours profondément attaché à sa terre natale. L'Académie accepte cet hommage avec reconnaissance, et décide qu'il sera rendu compte de cet ouvrage par un de ses membres.

Le secrétaire-adjoint dépose les ouvrages suivants adressés à l'Académie :

Mémoires lus à la Sorbonne, dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, tenues les 14, 15, 16 et 17 avril 1868. Archéologie.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, 3^{me} série, tome II.

Bulletin de la Société académique de Laon, tome XVII.

Les chapiteaux mérovingiens de l'église de Chévy. — Extrait du tome XVIII du *Bulletin de la Société académique de Laon*.

Mélodies hébraïques, par M. François Vidal, l'un des pasteurs de l'Église réformée de Bergerac.

Choix de Mélodies hébraïques, 2^{me} édition, suivies d'une tragédie tirée de l'Écriture sainte et de quelques autres pièces inédites, par M. François Vidal.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1868, XXII^e volume, 3^{me} et 4^{me} trimestres.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, tome VIII^e, 4^e trimestre de 1868.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, de Poitiers, 132, 133, 134.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura), 10^e année, 1869.

Société impériale havraise d'études diverses. Procès-verbaux des séances, 1869.

Société protectrice des animaux, janvier 1867.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, 20^e année, tome XXVIII, janvier 1869.

Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie, 1869, feuilles 1-3.

Bibliotheca veneziana, catalogo d'una raccolta di libri, carte geografiche et vedute di Venezia e del suo territorio.

La séance publique est fixée au mercredi 19 mai.

M. l'abbé Azais, secrétaire-adjoint, communique à l'Académie le rapport sur les travaux de l'année, qui doit être lu à la séance publique.

M. ERNEST ROUSSEL lit une étude sur les *Origines de la galanterie française*. S'appuyant sur les travaux les plus modernes qui ont été publiés sur la littérature et la philosophie indoue, l'auteur de cette étude croit pouvoir faire remonter l'origine de cette vertu nationale jusqu'aux Aryâs. La science archéologique admet tous les jours des hypothèses plus hardies et moins vraisemblables.

M. BRUN termine la séance par la lecture d'une épître en vers, qui est une réponse à la pièce que notre confrère, M. *Maurin*, a adressée à l'Académie.

Nous avons été tous émus profondément
Et versé sur ton sort de sympathiques larmes ,
En entendant ces vers, vague gémissement,
Dans lesquels tu nous peins , avec leurs divers
[charmes ,
Les fleurs , de ton exil solitaires amours ,
Que , pour te consoler de ton destin funeste,
Seul plaisir, nous dis tu, qui tristement te reste,
Tu cultives en paix, au fond de nos faubourgs ,
Et ceux où tu nous dis, avec un doux sourire,
Qu'un sort plus malheureux aurait pu t'affliger,
Puisque si, parmi nous, tu ne peux plus siéger,
Tu peux encor, du moins, tu peux encor nous lire.
C'en est donc fait , Maurin ! Tu nous quittes ,
[tu pars
De ce lieu, dans lequel nous aimions à t'entendre ,
Tu n'as pas écouté notre vœu le plus tendre ,
Et tu vas t'enfuir loin de tous les regards.
Tel est, dis-tu, l'arrêt fatal des destinées ;
Il faut t'en éloigner, quels que soient tes regrets

D'abandonner un lieu que, depuis tant d'années,
Tu hantais, et qui fut pour toi si plein d'attraits,
Comme loin du bosquet, que charmait son ramage,
S'enfuit l'oiseau blessé, que tu prends pour image.
Nous ne t'entendrons plus lire ces beaux discours,
Où la science était à l'élégance unie,
Et dont, en écoutant leur si douce harmonie,
Le bruit de notre éloge interrompait le cours.
Nous perdons un ami tendre autant que fidèle,
Un compagnon aimable et digne d'être aimé,
Et par qui notre esprit fut si longtemps charmé;
Mais nos vœux te suivront, comme un nom-
[breux cortège,
Dans la retraite, où vont languir tes jours souf-
[frants,
Et tu seras toujours, sur ton glorieux siège,
Présent par la pensée au milieu de nos rangs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.

Séance du 8 mai 1869.

Présents : MM. Viguier, président; Delo-
che, Pagézy, Dumas, Germer-Durand, Ollive-
Meinadier, Liotard, Bigot, Q. Desrivères,
Ernest Roussel, E. Brun, Réd rès, Penchinat,
Flouest, l'abbé Azaïs, secrétaire-adjoint.

Les ouvrages suivants ont été déposés sur le
bureau :

Revue des Sociétés savantes des départements,
publiée sous les auspices du ministre de l'ins-
truction publique, 4^e série, tome ix, janvier
1869.

Travaux de l'académie impériale de Reims,
44^e volume, année 1865-1866, nos 3 et 4.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura, section de l'association philotechnique, année 1868.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 2^e série, tome XII, nos 1 et 2, 1869.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 11^e série, tome XI, 20^e tome de la collection, 1869.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 2^e semestre, année 1868.

Histoire naturelle du Morbihan, catalogues raisonnés des productions des trois règnes de la nature recueillies dans le département, publiés sous les auspices de la Société polymathique.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, tome XX^e, janvier, février et mars 1869.

Le secrétaire-adjoint donne lecture à l'Académie d'une nouvelle lettre du secrétaire perpétuel, datée de Naples. M. de Clausonne poursuit son beau voyage avec un plaisir toujours croissant. Il fait une ample provision de souvenirs qui promettent un vif intérêt à sa famille et à ses amis, et, nous l'espérons aussi, à ses confrères de l'Académie.

Une lettre du président de l'Académie de Mâcon fait appel à l'Académie de Nîmes et la convie à prendre part à la souscription ouverte pour élever une statue à Lamartine, sur l'une des places de sa ville natale. Notre Compagnie regrette de ne pouvoir s'associer à cette pensée généreuse. Néanmoins, comme le génie de Lamartine appartient à la France tout entière, elle engage ses membres à souscrire individuellement. Le produit de cette souscription sera envoyé, au nom de l'Académie de Nîmes, à celle de Mâcon.

M. de Daunant Paradès adresse à l'Académie une note sur une découverte faite dans sa propriété du mas d'Agon, dans la Camargue. En labourant un champ, la charrue a rencontré deux urnes antiques, longues et effilées et dont les ouvertures étaient engagées l'une dans l'autre. L'intérieur renfermait quelques ossements humains, un crâne avec les dents adhérentes.

L'Académie charge son secrétaire de remercier M. de Daunant-Paradès de son obligeante communication, et elle lui fait exprimer le désir que ces deux urnes soient déposées au musée de la Maison-Carrée.

M. Jules Canonage, membre honoraire, adresse à l'Académie la communication suivante dont la lecture a excité un vif intérêt :

« Dans une note publiée par le journal *le Temps* (numéro du 4 mai 1869), M. Sainte-Beuve mentionne la tête antique qu'on admire à Bruxelles, chez le duc d'Artemberg, et que les archéologues ont, jusqu'à ce jour, supposé être une variante du Laocoon. En 1856, un moulage de cette tête m'a été offert par S. A. le duc d'Artemberg, qui s'était fait une habitude de venir passer les mois du printemps à Nîmes, où son séjour était signalé par des actes de bienfaisance que n'ont point oubliés nos indigents. Ce plâtre figure dans mon cabinet à côté d'un autre moulage de la tête du Laocoon du Vatican, et j'ai pu l'étudier à loisir.

» Les renseignements que je tiens de la bouche même de l'illustre donateur ou des lettres de son secrétaire intime, M. Staëdtler, m'ont fait connaître l'origine de ce chef-d'œuvre. S'ajoutant à ces données, mes remarques et mes recherches personnelles m'ont amené à me former une opinion que je n'ai vue émise

nulle part, et que je crois devoir faire connaître.

» Le Laocoon du Vatican fut exécuté, à Rome, par trois artistes rhodiens, pour la décoration du palais des Césars ; il est en marbre de *Carrare*. On ne peut donc pas voir en lui l'original de ce groupe, célèbre dès la plus belle époque de l'antiquité grecque. La tête de l'hôtel d'Arenberg est en marbre grec de *Paros* et fut découverte dans une fouille, près d'*Athènes* ; par là, son antériorité se trouve établie ; cette œuvre devait être connue des auteurs du Laocoon de Rome, qui ont pu s'en inspirer. Une longue étude comparative de ces deux têtes m'a, de plus, convaincu de ce fait que le personnage n'est pas identique.

» Le Laocoon du Vatican a bien l'âge, l'élégance solennelle de type, la qualité de forme, en un mot, le style que doit présenter un grand prêtre d'Apollon et de Neptune ; sa douleur est bien celle du père plus préoccupé de ses fils que de lui même ; c'est moins le paroxysme de la crise physique que la suprême angoisse de l'âme.

» Dans le chef-d'œuvre de l'hôtel d'Arenberg, la musculature est plus rude, plus énergiquement accentuée, surtout aux attaches du cou et de l'épaule ; une contraction plus violente désorganise les lignes du visage et fait loucher le regard ; le cercle des prunelles et le point visuel sont fortement creusés. Dans l'art grec, cette particularité est très rare et ne doit se rencontrer que sur une figure qui n'a rien de sacré. Plus aigu, le *rictus* de la bouche fait mieux apparaître les dents entre lesquelles on croit entendre jaillir le gémissement d'un mal profond. La barbe se tord en mèches incultes, ainsi que les cheveux, qui ne portent aucun attribut sacerdotal, ni le lau-

rier du prêtre d'Apollon, ni les bandelettes mentionnées par Virgile. Ici, tout manifeste une nature moins noble, plus forte, plus jeune peut-être, mais fatiguée par d'anciennes souffrances; ce n'est point l'agonie de la mort, mais l'exaspération d'un long martyre. De plus (et cette différence, que je n'ai vue signalée nulle part, me paraît très significative), l'angle de flexion des deux faces n'est point le même. La tête du Vatican a tout l'affaissement du moment suprême; elle expire; celle de l'hôtel d'Aremberg ne fait, au contraire, que se rejeter violemment en arrière pour exhaler le cri d'une douleur habituelle, mais devenue intolérable.

» Frappé de ces différences, j'ai cherché, ailleurs que dans le Laocoon, la solution du problème, et je me suis arrêté à la conjecture que voici :

» Au chapitre X de ses histoires, Pline décrit, comme existant à Athènes, une statue célèbre représentant Philoctète. Cette statue se faisait, dit-il, admirer par une *expression de douleur telle qu'elle arrachait des larmes à ceux qui la contemplaient*. L'auteur de ce chef-d'œuvre était Pythagoras de Léontium, qui avait vaincu le célèbre Myron dans un concours de sculpture.

» Si l'on rapproche ce texte de l'exacte description qui précède, si l'on veut bien tenir compte des traits particuliers, des différences notables que je viens de signaler, ne serait-on pas porté à reconnaître, dans la tête conservée à l'hôtel d'Aremberg, non plus un *Laocoon*, mais un *Philoctète*? un admirable fragment de la statue mentionnée par Pline comme existant à Athènes, où ce marbre de Paros fut, en effet, découvert? Les grands musées contiennent plus d'une œuvre d'art dont l'at.

tribution , généralement reçue , ne repose pas sur des bases d'une probabilité aussi admissible.

» C'est donc (tout semble autoriser à le croire), non pas une variante d'une œuvre déjà connue , mais un chef-d'œuvre de plus, et l'un des plus éminents produits par la grande époque de l'art grec , que nous fait connaître et admirer le Philoctète de la famille d'Artemberg ».

M. le président VIGUIÉ lit à ses confrères l'allocution qu'il doit prononcer dans la séance publique, et l'Académie écoute avec émotion l'hommage profondément senti qu'il rend à la mémoire des chers et regrettés confrères que nous avons perdus.

M. PENCHINAT présente une belle étude sur un philosophe d'une grande espérance, à qui la mort n'a pas permis d'achever son œuvre, et qui, comme Pascal, dont il rappelle la vigueur, n'a laissé que des fragments, M. Lequier.

M. l'abbé AZAÏS signale et décrit deux monuments chrétiens des premiers siècles, à Nîmes. Le premier est une inscription funéraire incrustée dans les murs de la maison Laune, rue des Jardins, et qui a été déjà relevée par M. Germer-Durand. Au dessous de cette inscription, on remarque, gravées au trait, une couronne et une palme de chaque côté. La présence de cet ornement ne peut être attribué au caprice du lapicide ; et M. Germer-Durand, ainsi que M. Léon Renier, le savant épigraphiste, n'hésitent pas à y reconnaître, sinon une preuve positive, du moins un très puissant motif de croire que la personne dont le nom est gravé sur ce monument était

chrétienne. Dans le langage de la primitive Eglise, la couronne et les palmes sont le symbole du martyr.

Cette pierre porte, il est vrai, le sigle ordinaire D. M, qui est le caractère le plus connu des tombeaux païens. Mais M. de Rossi et M. Le Blant ont retrouvé également ce sigle sur des tombes chrétiennes, et ils prétendent que c'était une simple formule funéraire qui était devenue indifférente.

Le second monument est un bas-relief trouvé dans le sol nimois et déposé aujourd'hui au palais épiscopal. Le sujet sculpté sur cette pierre représente un personnage portant une brebis sur ses épaules. Or, n'est-ce pas là la figure du Bon Pasteur, si souvent reproduite sur les monuments chrétiens des premiers siècles? Peut-être cette sculpture était placée sur la tombe de quelque pasteur des premiers âges, qui avait fait entrer les premières brebis dans le bercail de l'Eglise naissante de Nîmes, tandis que la pierre funéraire, avec ses palmes et sa couronne, indiquerait la tombe d'une martyre qui, avant S. Baudile, aurait versé son sang pour la foi nouvelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance publique du 19 mai 1869.

Cette séance a eu lieu à huit heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-ville, devant une assemblée nombreuse et choisie.

M. le préfet, qui devait la présider, a été

retenu par un deuil de famille et écrit à M. le président pour lui exprimer ses regrets.

M^r l'évêque a chargé le secrétaire-adjoint de transmettre à l'Académie le regret qu'il éprouvait que sa tournée pastorale pour confirmer les enfants des villages voisins ne lui permit pas d'assister à cette séance.

M. le général Bittard des Portes a écrit au secrétaire qu'une indisposition le privait du plaisir de se trouver à cette réunion.

M. le premier-président Gouazé et M. Séatelli, colonel du régiment, s'étaient empressés de se rendre à l'invitation qui leur avait été faite.

Étaient présents, parmi les membres de l'Académie : MM. Viguié, *président* ; A. Dumas, J. Salles, Germer-Durand, Ollive-Meinadier, Liotard, Bigot, Q. Desrivères, Roussel, Brun, Ginoux, Verdier, Rédarès, Balmelle, Penchinat, Flouest, l'abbé Azaïs, *secrétaire-adjoint* ;

M. Moriau, membre honoraire ; M. Benoît, professeur à la Faculté de médecine, membre correspondant.

M. VIGUIÉ, président, a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a indiqué le rôle qui appartient aux Académies de province et les services qu'elles sont appelées à rendre. Il s'est fait ensuite l'interprète de la Compagnie en payant un dernier tribut d'hommages et de regrets à la mémoire des quatre confrères que la mort a si soudainement frappés, M. le docteur Fontaine, M. le docteur Pleindoux, M. Abric et M. le président Liquier.

M. l'abbé AZAÏS, secrétaire-adjoint, a lu ensuite un rapport sur les travaux de l'année. Il a particulièrement insisté sur les découvertes archéologiques de cette année et sur les fouilles commencées à l'oppidum de Nages.

M. RÉDARÈS a lu l'épître en vers que M. MAURIN a dernièrement adressée à l'Académie (1).

M. ERNEST ROUSSEL a apprécié, dans une étude approfondie, le mouvement de renaissance provençale commencé d'une manière si brillante par les félibres.

M. BRUN a donné lecture de sa pièce de vers intitulée : *la Fontaine du bois* (2).

M. PENCHINAT a lu son travail sur Platon et les sophistes, étude de fine et ingénieuse critique, qui cherche à relever ces pauvres vaincus de la philosophie de la condamnation que Platon et son école ont fait peser sur eux (3).

Enfin, M. BIGOT termine la séance par une pièce de poésie intitulée : *la Chanson de la mer*, qui a provoqué de vifs applaudissements (4).



Séance du 22 mai 1869.

Présents : MM. Viguié, *président* ; Pagézy, Salles, Germer-Durand, Liotard, Bigot, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Flouest et l'abbé Azaïs, *secrétaire-adjoint*.

Le procès-verbal de la séance du 8 mai est lu et adopté.

1) Séance du 13 mars 1869.

2) Séance du 16 janvier 1869.

3) Séance du 9 mai 1868.

4) Séance du 12 janvier 1867

C'est le jour et à l'heure même de cette séance que notre digne et excellent confrère M. le président *Liquier* succombait à une maladie imprévue qui l'a promptement ravi à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Un juste hommage lui a déjà été rendu sur sa tombe, au nom de la Compagnie, par son ancien collègue et ami M. Maurin. Cet hommage a été renouvelé dans la séance publique du 19 courant. Sur la proposition de son président, l'Académie délibère que le procès-verbal de sa séance de ce jour contiendra, en outre, l'expression de ses profonds et unanimes regrets. M. *Liquier* aimait l'Académie et était aimé d'elle. Son caractère et son talent avaient quelque chose de sympathique dont nous conserverons tous un durable et précieux souvenir.

Le secrétaire-adjoint dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Revue des Sociétés savantes des départements. — Quatrième série, tome ix. — Février-mars 1869.

Recueil de l'Académie des Jeux floraux, 1869.

Inscriptions romaines trouvées en Belgique, deux fascicules. Inscriptions belges à l'étranger, deux fascicules, par M. Schuermans. Liège, 1869.

Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. — Année 1868-1869.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture de France. — 3^e série, tome iv.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. — Tome xxix. Février.

Journal d'agriculture pratique et d'économie

rurale pour le midi de la France, publié par les Sociétés d'agriculture de la Haute Garonne et de l'Ariège. 3^e série, tome xx. — Mars 1869.

Bulletin de la Société protectrice des animaux.
— Tome xv. Février 1869.

M. PAGÉZY soumet à l'Académie une étude qui a pour titre : *Considérations sur la politique, dans l'intérêt du peuple français et de son gouvernement.* L'auteur s'oppose à toute analyse de sa lecture, qui a été écoutée avec intérêt, et ne veut en faire connaître que le sujet.

M. GINOUX lit la dernière partie de son étude sur le Fourierisme. Il poursuit l'exposition de ces théories étranges enfantées par une imagination en délire, et il les flétrit avec une vive énergie, au nom de la raison et de la morale.

Voici l'analyse de ses trois lectures :

« Comme philosophe, dit M. Ginoux, Fourier enseigne que l'humanité, après qu'elle aura traversé un certain nombre d'existences, est destinée à l'harmonie universelle, au bonheur parfait, même dans notre monde sublunaire.

» Comme économiste, il donne la formule selon laquelle doit se faire, sans heurt, sans frottement, l'engrénage de toutes les passions humaines, et qui est dans la combinaison de ces trois forces : le capital, le travail et le talent.

» Voilà donc Fourier aux prises avec les éléments extérieurs et avec Dieu, aux prises avec les éléments intérieurs, c'est-à-dire avec lui-même, aux prises avec les éléments sociaux, c'est-à-dire avec ses semblables. Comment en a-t-il raison ? Comment se dégage sa résultante, l'harmonie universelle ?

» Dans cette triple division, M. Ginoux passe

en revue toutes les excentricités auxquelles Fourier s'est trouvé amené par la logique, toutes les inconséquences auxquelles sont réduits les disciples, qui veulent retrancher de la doctrine du maître certains accessoires qui, par le fait, en sont la clé de voûte.

» Il ne faut pas demander à Fourier sur quelles données scientifiques repose sa cosmogonie, ni quelle est la démonstration astronomique des événements qu'il nous prédit; partout, dit M. Ginoux, partout le rêve occupe la place de la réalité. Le désir de l'homme, telle est la base du raisonnement par lequel il fait espérer la transformation de la nature entière.

» Dieu ne peut pas avoir mis dans le cœur de l'homme un désir quelconque, sans lui avoir donné le moyen de le satisfaire un jour; il ne peut pas surtout lui savoir mauvais gré de l'avoir satisfait.

» Et voilà comment on se met en frais de toute espèce de créations, et voilà pourquoi on taille en plein drap sur notre planète.

» Le soleil est trop chaud, — on zèbre, on moire pour le Cafre celui qui existe, on en crée un pour le Lapon. On a promis le bonheur, — il faut bien faire disparaître les douleurs physiques qui empêcheraient notre grand conducteur harmonien d'arriver à sa terre promise.

» Toute la conception cosmogonique de Fourier n'est faite qu'en regard du triple objectif dont se composent les excès atmosphériques générateurs des maladies : excès de froid ou de chaud, excès d'humidité ou de sécheresse, excès d'orage ou de calme.

» L'homme doit continuellement travailler à s'assujétir la nature, il ne doit pas espérer d'en faire la conquête définitive : telle est la conclusion de cette première partie du travail de M. Ginoux.

» Fourier a-t-il meilleur marché du monde moral ? Comment obtient-il l'harmonie de l'homme avec lui-même ? Que fait-il de cette dualité qui le tient continuellement en lutte ?

» Jusqu'ici tous les philosophes qui se sont occupés de l'homme moral ont reconnu en lui deux sortes d'instincts, ceux-ci-bons, ceux-là mauvais ; et tous les codes du devoir se sont résumés à commander le développement des uns et la compression des autres. Selon Fourier, toutes les angoisses de l'humanité ont pour origine cette distinction qui comprime certaines passions et les jette ainsi violemment hors de leurs sphères.

» Satisfaction donnée à toutes les facultés sensibles et affectives, tel est le fond de la doctrine de Fourier, tel est le sens de la formule : *les attractions sont proportionnelles aux destinées.*

» C'est un mélange d'épicurisme et de fatalisme.

» La conclusion de M. Ginoux, dans cette deuxième partie, est que tout cela obtenu ne constituerait pas le bonheur ; et que, au lieu de faire des théories qui excitent les convoitises, il vaudrait mieux prêcher la résignation aux déshérités des jouissances de la terre, et aux riches l'abnégation, le dévouement, le sacrifice.

» Les disciples abandonnent volontiers, du système du maître, tout ce qui tient à sa psychologie ; mais on doit avoir, suivant eux, pour l'économiste la plus profonde admiration.

» Or, en quoi consiste la doctrine économique de Fourier ? Dans le travail attrayant. Le travail sera rendu attrayant par les séances courtes et variées, ce que Fourier appelle l'alternat ; le travail sera rendu attrayant par la promiscuité des sexes dans les armées industrielles. L'amour qui est, en civilisation, subversif de

l'harmonie, dit Fourier, devient, dans l'ordre combiné, la source de travaux qui glaceraient d'épouvante nos mercenaires esprits.

» La question économique de la division du travail est jugée par l'immense résultat qu'elle a obtenu : l'invention des machines. Elles permettront à l'homme de laisser reposer ses bras et par conséquent de donner plus d'activité à son intelligence.

» Quant à ce qui est de créer le travail par la volupté, il faut peu connaître le cœur humain, pour croire que ces légions de débauchés feraient autre chose que des légions de flâneurs.

» Un système est condamné, quand il est arrivé là qu'on puisse lui appliquer ces paroles de l'hiérophante : « Ne faites, ne proposez que » des choses qui ne soient pas repoussées par la » conscience universelle ».

» On a trop souvent confondu, dit, en terminant, M. Ginoux, l'école phalanstérienne et l'école communiste ; l'une est le niveau égalitaire, l'autre est au contraire une échelle de hiérarchie poussée à l'infini ; l'une procède par l'autorité, par le gouvernement, l'autre prétend ne faire appel qu'à la liberté ; l'une abrutirait par le despotisme, l'autre avilirait par la licence des mœurs ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 5 juin 1869.

Présents : MM. Vigué , *président* ; Deloche, Pagózy, Dumas, Germer-Durand , Liotard ,

Q. Desrivières , Brun , Ginoux , Lenthéric , Verdier, Rédarès, Penchinat, Flouest, de Claussone , l'abbé Azaïs, *secrétaire-adjoint*.

M. Jeannel , associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance du 22 mai est lu et adopté.

Le secrétaire-adjoint dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Journal des savants , mai 1869.

Anciennes et nouvelles poésies, par M. Ludovic de Vauzelles , conseiller à la cour impériale d'Orléans, associé-correspondant.

Ce volume est accompagné d'une lettre où M. de Vauzelles, en l'offrant à l'Académie, exprime le sentiment douloureux que lui a causé la nouvelle de la mort de M. Liquier.

M. Jules Canonge, membre honoraire, fait hommage à l'Académie d'une nouvelle édition d'un de ses ouvrages de poésie , intitulé : *Varia. Sourire , aimer , songer , souvenance*. — 4^e édition , corrigée et rectifiée par l'auteur.

La Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône envoie , par l'intermédiaire de M. Flouest, à l'Académie du Gard un exemplaire de ses mémoires : tome v, 2^e partie. Ces mémoires ont d'autant plus d'intérêt pour nous qu'ils renferment une notice archéologique très remarquable sur le camp de Chassey (Saône-et-Loire), par M. Flouest, membre de cette Société , devenu aujourd'hui notre confrère. La lecture de cette longue et belle étude reporte notre pensée sur l'oppidum de Nages, et nous fait pressentir quelques unes des richesses archéologiques que doit renfermer

notre enceinte gauloise. Elle nous promet surtout un historien qui donnera à l'oppidum de Nages un peu de cette célébrité que la plume de M. Flouest a désormais attachée aux ruines du camp de Chassey.

M. *Jeannel*, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Montpellier, associé-correspondant de l'Académie du Gard, voulant acquitter son tribut envers la compagnie, donne lecture d'un travail qu'il a commencé sur *l'Ame des bêtes*. Dans cette étude, semée de fines observations, de traits piquants et d'ingénieux aperçus, qui rappellent parfois notre bon Lafontaine, il interroge tour à tour la Bible, la mythologie, la poésie et l'histoire, et il constate chez les bêtes une faculté innée, qui les rend capables d'un certain degré d'intelligence, d'affection et de dévouement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 19 juin 1869.

Présents : MM. *Viguié*, président ; *Pagézy*, *Dumas*, *Salles*, *Germer-Durand*, *Ollive-Meinadier*, l'abbé *Azaïs*, *Liotard*, *Bigot*, *Brun*, *Albert Meynier*, *Ginoux*, *Verdier*, *Rédarès*, *Flouest*, de *Clausanne*, secrétaire-perpétuel, membres résidants.

M. *Alègre*, membre non-résidant.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin est lu et adopté.

Madame la baronne *de Pages*, née comtesse

de Vernède de Corneillan , associée-correspondante, a écrit à l'Académie pour lui communiquer un projet d'institut agricole modèle, dont le but serait d'offrir aux jeunes filles des campagnes une éducation appropriée aux besoins de la vie rurale.

« Le commerce , les arts , l'industrie , dit-elle dans sa lettre , attirent dans les villes une foule de femmes dont l'existence est basée sur des modes précaires, sur des vanités coupables, des ambitions ridicules ou des travaux d'aiguille à peine rétribués.

» Rien ne les retient aux champs , qui se dépeuplent, et que l'ignorance, l'impiété et la démoralisation envahissent.

» J'ai pensé qu'une éducation *modeste*, spécialement consacrée à enseigner les connaissances qui peuvent être utiles à des fermières, aurait une importance réelle pour le salut moral du pays. Les filles de paysans, qui ont le bonheur d'avoir une famille , apprennent chez elles une grande partie de ce qui constitue mon programme ; mais il y a les orphelines, les enfants abandonnées, qui trouveraient à l'institut agricole de Sainte-Geneviève l'instruction de la ferme et la certitude d'un avenir honnête, au lieu de la misère et des tentations du vice.

» L'enquête agricole faite dans nos départements, par ordre de l'Empereur, constate l'opportunité de la fondation que je propose , et qui serait pour les filles d'agriculteurs une sorte de Saint-Denis rural, analogue au Saint-Denis de la Légion d'honneur pour les filles de militaires.

» Mon programme comprend des études spéciales qui seraient divisées selon la zone agricole à laquelle appartiendrait l'élève ; et,

en attendant des succursales dans chaque département, il y aurait des bourses départementales.

» L'Empereur a bien voulu approuver ce projet, qui a également obtenu l'appui des ministres de l'agriculture et de l'instruction publique, de nos plus éminents évêques, parmi lesquels Mgr Plantier et l'évêque de Montpellier, enfin de M. Tisserant, directeur général des fermes impériales, de nombreux préfets et conseils généraux, etc., etc.»

L'Académie charge son secrétaire de remercier M^{me} de Pages de cette communication, et de lui exprimer sa sympathie et ses vœux pour le succès de l'œuvre utile qu'elle veut entreprendre.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Jacques Jasmin, conférence donnée à l'hôtel de ville d'Orthez, par M. Adolphe Cazalet, associé-correspondant.

Revue agricole, industrielle, etc, de Valenciennes, mars 1869.

Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris sous le régime de la loi du 5 juillet 1844, tome LXV.

Le secrétaire informe l'Académie que, conformément au vœu qu'elle en avait exprimé, M. Paradès de Daunant s'est empressé de faire porter et déposer au musée de la Maison-Carrée les deux urnes antiques, engagées l'une dans l'autre, qui ont été trouvées à sa campagne du mas d'Agon, en Camargue, et dont il a été question dans la séance du 8 mai.

M. Flouest qui avait eu, dans la journée, l'occasion de voir ces deux urnes au Musée,

ne doute pas, d'après l'inspection qu'il en a faite, qu'elles n'aient été spécialement destinées à une sépulture, et il fait part de son appréciation à l'Académie.

Celle-ci délibère que le procès-verbal contiendra l'expression de sa satisfaction de voir ces deux vases antiques recueillis dans notre Musée. Elle est particulièrement reconnaissante à M. Paradès de Daunant du soin qu'il a pris de faire réparer celui des deux qui avait essuyé quelques avaries par l'effet de la fouille.

M. GERMER-DURAND, continuant le compte-rendu des découvertes archéologiques de l'année, entretient cette fois l'Académie de celles qui ont eu lieu pendant les mois de mars et d'avril 1869 :

« Le 2 mars, dit-il, un berger vint soumettre à mon examen un certain nombre de monnaies d'or et d'argent du xv^e siècle, qu'il avait trouvées récemment sur le territoire de la commune de Jonquières-et-Saint-Vincent.

» A quelle époque et par quelles mains ce petit trésor a-t-il été caché là ?

» La majorité des pièces qui le composent étant étrangères, il nous semble permis de conjecturer qu'il appartenait à quelqu'un de ces soldats mercenaires qui, pendant les guerres de la Ligue, ravageaient le diocèse de Nîmes, se donnant tantôt au duc de Montmorency, qui y représentait alors le parti du roi, tantôt au colonel d'Ornano, qui tenait pour la Ligue. On sait même que parfois ces mercenaires battaient la campagne pour leur propre compte, témoin ceux qui, en 1583, étant sortis de Beaucaire avec les capitaines La Ferrière et Castellet, s'emparèrent du fort de Sainte-Anastasie (v. Ménard, t. v, note 5, p. 17).

» L'un de ces routiers, que Ménard appelle les « brigands de l'une et l'autre religion », aura, dans un moment d'alarme, enfoui son trésor dans un *clapas*, au milieu des bois dont ce terrain, aujourd'hui dénudé, était alors couvert ; puis il aura succombé aux hasards de son métier, sans pouvoir venir le reprendre.

» Quoi qu'il en soit des causes et des circonstances de cet enfouissement, il nous paraît hors de doute qu'il a eu lieu aux années que nous venons d'indiquer. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que les dates d'émission de toutes les pièces qui composent ce trésor, ou du moins de celles que j'ai eues entre les mains (et je crois en avoir examiné la plus grande partie) sont renfermées entre les dernières années du règne de Louis XII et l'année 1580 ».

M. Germer-Durand donne ensuite, par ordre chronologique, la liste descriptive des 89 pièces (26 d'or et 63 d'argent) qu'il a pu étudier, et dont la meilleure partie a été, sur sa proposition, acquise par M. le maire pour le médaillier de la ville de Nîmes.

Il entretient ensuite la Compagnie de tombes gallo-romaines trouvées par le sieur Japavaire dans sa vigne, située au N.-O. du Mont Duplan (ancien *Puech-Jazieu*), et sur l'une desquelles était gravée l'inscription suivante :

Q. POMPEIO
OCEANO

» La face de la pierre qui porte l'inscription était tournée en dedans ; et (ainsi que me le faisait remarquer notre confrère, M. Jules Canonage), on dirait que le mort avait voulu avoir sans cesse son épitaphe sous les yeux.

» M. l'abbé Azaïs a recueilli l'un des crânes trouvés dans ces sépultures (je ne sais si c'est celui de Q. Pompéius Océanus) ; et , comme la conformation lui en a paru singulière , il doit prier un de nos confrères compétents de l'examiner au point de vue de la science anthropologique.

» Le sieur Japavaire a encore rencontré, dans cette même vigne , une amphore d'environ 1 mètre de haut et de 35 centimètres de large , dont la partie supérieure est brisée ; mais tous les morceaux subsistent , de manière qu'elle pourrait être restituée.

» Le sieur Japavaire, vous le savez , messieurs , en échange d'un jeton d'argent que vous lui avez décerné , sur ma proposition , a bien voulu abandonner au Musée l'inscription d'Océanus et l'amphore dont je viens de parler. Ces deux objets ont été, depuis quelque temps déjà, transportés et déposés à la Maison-Carrée, par les soins de M. Gérin , agent-voyer. Je regrette qu'on n'y ait pas joint le cippe anépigraphe qui était placé en face de l'inscription.

» Je dois encore mentionner, non à titre d'antiquité , mais comme un objet curieux trouvé par M. Japavaire dans ce même terrain , une bague en argent avec chaton carré en émail. Dans un fond blanc est incrustée une main ouverte , en noir , et autour , en caractères cursifs d'une extrême ténuité : *Célie Foucaux*. C'était évidemment le nom de la personne qui possédait cette bague. Autant qu'on en peut juger par la forme de l'anneau , par l'état du métal et par la cursive employée, cette bague ne peut remonter au delà des dernières années du xvii^e ou peut-être des premières du xviii^e siècle.

» Du 5 au 20 mars, la continuation des tran-

chées que la Compagnie du gaz a ouvertes de la place Belle-Croix à la porte de la Madeleine, m'a permis de recueillir quelques faits qui pourront servir à l'étude de la topographie du Nîmes romain.

» On a trouvé : 1° dans la rue Saint-Castor, trois assises énormes, en pierre froide, taillées et appareillées avec soin, et une autre quelques pas plus loin. Ces pierres sont posées à l'aplomb du soubassement de la tour du clocher, et formaient évidemment la continuation du mur latéral nord de l'édifice antique sur les constructions duquel s'est élevée, au ix^e siècle, notre première cathédrale; 2° au commencement de la rue Fresque, un aqueduc romain passant sous la maison de M. Rebuffat, pharmacien, et s'engageant ensuite, sous le sol de la rue Fresque, dans une direction qui va précisément aboutir aux Arènes.

» Dans un terrain situé au coin de la rue de l'Abattoir et du quai du Cadereau, M. L. de Bérard a trouvé : 1° le pied chaussé d'une statuette en marbre blanc; 2° un fond de vase en terre de Samos portant l'estampille du potier Félix, FELICIS MANU; 3° un anneau en bronze, ayant pour chaton une surface plane en forme de semelle, et qui porte gravé en creux et à rebours le mot VIVAS ».

M. Germer-Durand, qui a lui-même exploré ce terrain, il y a quelques années, de concert avec M. de Bérard, donne ensuite une liste de noms ou de marques de potier qu'il a ainsi recueillis, soit sur des fonds de vase en terre de Samos, soit sur des manches d'amphore.

Deux fragments très courts d'inscriptions grecques ont été trouvés aux environs du Mont-Duplan, l'un sur marbre, par M. l'abbé Azais, le 15 avril; l'autre, sur pierre rose de

Roquemaiïère, par M. Révoil, il y a quatre ans. M. Germer-Durand en entretient l'Académie, et, rapprochant ce dernier fragment de deux autres trouvés en 1742, lors du curage de la Fontaine, et dont le texte nous a été conservé par Lancelot et reproduit par Ménard (t. VII, p. 303 et 304), il essaie une restitution des cinq premières lignes de l'inscription, dont il donne ensuite la traduction que voici :

Décret des artistes dionysiaques. — Attendu que L. Sammius Maternus, acteur de la compagnie des artistes dionysiaques, proclamé trois fois grand-prêtre de la sainte confrérie thymélique, a obtenu les honneurs du premier rang et figuré comme hymnagore dans les fêtes les plus brillantes....

M. VIGUIÉ rend compte d'une excursion qu'il a faite tout récemment au chemin de fer en construction sur la ligne d'Alais à Brioude. Il a admiré les travaux d'art hardis et grandioses qui ont été accomplis au milieu de ces montagnes escarpées et de ces précipices. Il raconte la visite qu'il a faite, avec la petite caravane dont il faisait partie, au couvent de Notre-Dame des Neiges, au point culminant de la voie ferrée, et l'accueil affectueux et hospitalier qu'ils ont reçu de la part des frères trappistes, paisibles habitants de ce couvent. Ce petit voyage a eu lieu sous la direction et grâce aux soins de M. Dombre, ingénieur en chef de cette branche du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. M. Viguié se plaît à signaler la savante audace et le talent avec lesquels notre compatriote M. Dombre a exécuté ces difficiles travaux, dotant par là notre contrée d'une rapide et précieuse communication avec

des départements qui n'auraient pas cru, il y a quelques années, à la possibilité de se voir traversés par une route ferrée (1).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 3 juillet 1869.

Présents : MM. Viguié, *président*, Deloche, Pagézy, Dumas, Salles, Germer-Durand, Olive-Meinadier, l'abbé Azaïs, Liotard, Bigot, Brun, Meynier, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Rédarès, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 19 juin est lu et adopté.

M. Gottardo Cattaneo, de Milan, a écrit à l'Académie pour lui envoyer deux exemplaires d'un opuscule qu'il a publié sous le titre : *Della riacclimatazione del gelso*, et pour la prier d'admettre ce travail au concours ouvert sur la maladie des vers à soie.

Il sera répondu à M. Cattaneo que le règlement interdit l'admission au concours de tout mémoire dont l'auteur s'est fait connaître. En même temps, l'Académie, en retour de l'attention que M. Cattaneo a eue de lui communiquer son étude sur le sujet intéressant dont s'agit, invite M. Alphonse Dumas à en pren-

(1) Cette lecture a été insérée tout entière dans le *Courrier du Gard* des 13, 14 et 15 juillet ; ce qui nous dispense de plus amples détails.

dre connaissance et à lui en présenter un rapport.

M. le préfet du Gard a adressé à l'Académie le nombre d'exemplaires du *Dictionnaire topographique* du département, par M. Germer-Durand, nécessaire pour être distribué aux membres résidants. Le surplus des exemplaires annoncés par M. le préfet dans la séance du 27 mars dernier sera expédié dans quelques jours.

M. Germer-Durand invite ses confrères à lui signaler les erreurs ou les omissions qu'ils pourraient découvrir dans les articles qui composent ce volume.

M. l'abbé Azaïs fait hommage à l'Académie, de la part de M. l'abbé Tastevin, d'une brochure intitulée : *Quelques recherches archéologiques sur la Cathédrale de Nîmes*. L'Académie charge M. l'abbé Azaïs de ses remerciements.

M. Pascal Jourdan (à qui l'Académie a accordé une mention honorable et une médaille d'or de 300 fr. pour son mémoire sur la sériciculture) a envoyé un exemplaire du livret des expositions industrielle, artistique et florale de Guéret (Creuse).

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Journal des savants. Mai 1869.

Mémoires de la société archéologique de l'Orléanais. Tome XI, et l'atlas in-4°.

Mémoires de la société impériale d'émulation d'Abbeville. 1867 et 1868.

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1867, 1868.

Mémoires de la société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. 1868.

Mémoires de la société d'émulation de Montbéliard. 2^e série. 1^{er} et 2^e volume.

Bulletin de la société médicale d'émulation de Paris. Nouvelle série, tome II, fascicule n^o 2.

Bulletin des séances de la société impériale et centrale d'agriculture de France. N^o 4, février 1869.

Bulletin de la société protectrice des animaux. Mars et avril 1869.

Bulletins de la société des antiquaires de l'Ouest. 1^{er} trimestre de 1869.

Notice sur une presse sténographique destinée à écrire mécaniquement avec la vitesse de la parole et pouvant s'appliquer avec avantage aux transmissions télégraphiques, par H. Gensoul. Bagnols, 1869.

L'intérêt du sujet traité dans cette dernière brochure et le nom de son auteur, qui est un de nos compatriotes, font éprouver à l'Académie le désir qu'elle soit l'objet d'un rapport. M. *Deloche fils*, associé-correspondant à Montpellier, sera invité à se charger de ce soin.

M. PAGÉZY signale à l'Académie un article de M. Viollet-Leduc dans le *Journal officiel* du 29 juin dernier, contenant la description d'un instrument inventé par notre confrère M. Henri Révoil, avec lequel on peut dessiner un objet placé à un ou plusieurs kilomètres de distance, comme s'il n'était qu'à quelques mètres. L'article fait mention, en outre, de deux expériences successives des avantages pratiques de l'emploi de ce précieux instrument, dit *téléiconographe*. Ces expériences ont été faites en présence de l'Empereur par M. Révoil lui-même, et elles ont été suivies de fé-

licitations et de paroles encourageantes adressées par Sa Majesté à l'inventeur.

L'Académie accueille avec un vif intérêt cette communication d'une invention et d'un fait qui font honneur à un de ses membres, et elle décide qu'il en sera fait mention au procès-verbal.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. *Cyprien Robbe*, d'Anduze, dont la candidature au titre d'associé-correspondant est inscrite sur le registre depuis le 10 avril. Il est procédé, à cet effet, à un scrutin qui aboutit à l'unanimité des voix en sa faveur. Le secrétaire est chargé de porter ce résultat à sa connaissance.

M. VIGUIÉ lit un rapport sur le dernier ouvrage de M^{lle} Reine Garde, intitulé : *Hélène ou l'Ange du dévouement*. A l'occasion de ce livre, le rapporteur traite la question de l'utilitarisme dans l'art, et plus spécialement dans le roman. Il apprécie ainsi, en terminant, l'œuvre de M^{lle} Reine Garde :

« Hélène est, en effet, l'ange du dévouement. Elle se dévoue à son père, à sa mère, sa vraie, son unique passion ; à son frère, qu'elle ramène à la fin dans la bonne voie ; aux pauvres, qu'elle va visiter dans leurs mansardes, et à propos desquels l'auteur a écrit deux épisodes pleins d'intérêt.

» Le dévouement d'Hélène se manifeste dans la bonne et la mauvaise fortune, et c'est surtout après les revers qu'il est plus admirable. Cette jeune fille est une perfection, trop une perfection pour qu'elle nous intéresse vivement ; il semble qu'elle n'a pas à lutter contre ses penchants égoïstes, tant tout coule de source, tant son dévouement paraît lui coûter peu

d'efforts. Je lui en veux pourtant un peu, et il est un point où elle ne me paraît pas parfaite. Pourquoi fait-elle tant de peine à cette excellente famille Goda en refusant d'épouser le fils, alors que tout l'y convie, et qu'elle ne paraît pas éloignée de cette union ? Elle a été une si bonne fille et une si bonne sœur ; elle aurait fait une femme charmante et une excellente mère.

» Il ne faut pas chercher dans le livre de M^{lle} Reine Garde les grands mouvements, le jeu des passions, l'intérêt dramatique, les vastes conceptions et une forme de haut ton. Non, ce n'est pas à cela que vise l'auteur : elle écrit pour les jeunes filles et veut leur faire du bien. De la simplicité, de la piété, des intentions excellentes, un grand fonds de candeur, un parfum de douceur et de vertu pratique, voilà ce qu'on trouvera dans ces pages, et ce résultat est la meilleure récompense de l'auteur. Ce livre est, comme ses aînés, l'effusion d'une âme droite et pure. Reine Garde est une personne modeste et pieuse, que la passion du bien a élevée et dont elle a fait un auteur original, à part, goûté de beaucoup, aimé de tous. L'auteur écrit avec toute son âme ; elle nous dit qu'on lui a raconté l'histoire si touchante d'Hélène ; c'est bien possible ; mais nous qui connaissons bien Reine Garde, nous sommes sûrs qu'elle l'aurait tout aussi bien trouvée dans son propre cœur ».

M. Albert MEYNIER rend compte de deux volumes de « *Mélodies hébraïques* », dont M. Vidal, pasteur de l'église réformée à Bergerac, a récemment fait hommage à l'Académie.

Après avoir constaté que l'inspiration de M. Vidal a sa source dans nos livres saints, le rapporteur continue en ces termes :

« La tâche est lourde et pénible, à notre époque, de composer des poésies religieuses. Au milieu de l'indifférence générale, des préoccupations de toutes sortes qui nous accablent, de la vie affairée et inquiète que nous menons, ceux qui l'entreprennent ont besoin de se ceindre vigoureusement les reins avant de commencer le combat; ils n'en ont que plus de mérite, lorsqu'ils remportent le prix de la lutte, ou du moins qu'ils se rapprochent du but proposé à leurs efforts. Ce but, M. Vidal nous le dit dans sa préface, consiste à faire luire parmi nos misères un rayon de ce soleil de l'idéal, de la grâce, qu'il a si poétiquement mis en parallèle avec le lampadaire éclatant autour duquel notre pauvre planète poursuit incessamment son voyage. Ce but, c'est, en touchant les cœurs, de les amener à des pensées plus hautes et plus austères, « de les transporter dans le véritable domaine de la religion et de la foi ».

« Pour cela, le poète doit prendre ses pensées les plus intimes et les dévoiler au lecteur; il doit arracher de son âme ses émotions et ses expériences les plus secrètes, et les étaler aux regards souvent distraits du public; il doit laisser sonder ses plaies les plus profondes aux yeux les plus indifférents, et livrer en spectacle la partie de lui-même la meilleure, et, dirais-je, la plus sacrée. Notre auteur n'a pas reculé devant ce devoir pénible, il a compris à merveille les conditions de la poésie religieuse; et, lorsqu'il s'est décidé à publier son ouvrage, il a pu, comme faisait Agrippa à propos de son admirable recueil des *Tragiques*, répéter ces mots, et dire à son livre :

Tu es né légitimement,
Dieu même a donné l'argument. »

L'exemple de D'Aubigné opposé à celui de J.-B. Rousseau sert au rapporteur à montrer une fois de plus toute la difficulté qu'il y a à transporter dans une imitation quelque chose de la force, de l'inspiration hardie d'un modèle aussi magnifique, aussi imposant que la Bible. Il fait voir ensuite avec quelle verve M. Vidal a su remplir cette tâche. De nombreuses citations prises dans les principales pièces de ses deux recueils : *le Voyant*, — *le sacrifice d'Abraham*, — *la Malédiction de Caïn*, — *la Harpe de David*, — servent à cette démonstration.

« Mais le poète, continue M. Meynier, descend quelquefois de ces hauteurs, et, dans un ordre d'idées plus humain et plus intime, il sait encore nous toucher. Il paraphrase le chapitre xxxi^e du livre des Proverbes, et nous montre la *femme forte et pieuse*, pleine de tendresse, de sagesse et d'activité, embellissant la route sévère que l'homme a souvent à gravir, le consolant dans ses afflictions, et le soutenant, quand il glisse, d'une main forte et pourtant douce. Il nous raconte les souvenirs charmants du passé que le *cerisier noir*, aujourd'hui, hélas ! arraché et dont il a peine à retrouver la place effacée, rappelle à son cœur. A chaque pierre, à chaque tombe il rattache une espérance, l'espérance du revoir dans la céleste patrie,

Où tout, arbres et fleurs, a fraîcheur immortelle,
Où Christ, soleil divin, leur verse radieux

La vie et la gloire éternelle ! »

Le second recueil de M. Vidal se termine par une tragédie tirée de l'écriture sainte : *la Mort de S. Jean-Baptiste*. Les beautés et les imperfections en sont tour à tour signalées. Aussi bien, malgré leurs exquisés qualités, les poésies de M. Vidal ne sont pas sans quelques

taches : métaphores un peu ambitieuses, défaillances dans l'inspiration, négligence de style ; mais ces taches ne suffisent pas à déparer les ouvrages offerts à l'Académie.

En finissant l'examen des volumes qu'il s'est efforcé d'analyser aussi impartialement que possible, le rapporteur signale encore tout ce qu'ils contiennent de littéraire, d'élevé, de profondément religieux. Il conclut, en proposant à l'Académie de conférer à M. Vidal, comme une juste marque d'estime et de respectueuse sympathie, le titre d'associé, correspondant.

Séance du 17 juillet 1869.

Présents : MM. Viguié, *président*; Alphonse Dumas, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Liotard, Meynier, Ginoux, Rédarès, Penchinat, Flouest, de Clausonne, *secrétaire perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet est lu et adopté.

M. Cyprien Robbe, nommé associé correspondant dans cette séance, a écrit à l'Académie pour la remercier.

M. Pagézy, complétant sa communication relative à l'invention du *téléiconographe* par notre confrère M. Révoil, dépose sur le bureau divers dessins, exécutés à l'aide de cet instrument, qui lui ont été adressés de Paris, et parmi lesquels on remarque deux portraits faits à 80 mètres de distance et le *sommet des*

Alpines à 10 kilomètres. Il signale en outre un article de l'*Illustration* du 10 courant qui reproduit le récit des expériences faites à deux reprises devant l'Empereur et qui annonce qu'une commission d'officiers d'état-major a été chargée d'étudier ce nouveau procédé au point de vue de la topographie et de la marine. L'article contient aussi une description de l'instrument accompagné d'un croquis.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance.

Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-mer, nos 1 à 5, janvier à mars 1869.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, tome XII, année 1868, en 4 livraisons trimestrielles.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1^{er} trimestre de 1869.

Société de la carte géologique de France. Discussion des statuts.

Revue des Sociétés savantes des départements, avril et mai 1869.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Orléans, 1869, 3^e trimestre.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 3^e série, n^o 1.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 1869, n^o 5.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, avril 1869.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, avril et mai 1869.

Société impériale havraise, d'études diverses, procès-verbaux des séances, mars et avril 1869.

Au nom de M. AURÈS, absent de Nîmes en ce moment, M. Germer-Durand communique à l'Académie la copie d'une lettre que notre confrère vient d'écrire à M. le ministre de l'instruction publique, en même temps qu'il adressait au Comité des Sociétés savantes une étude métrologique sur l'inscription trouvée par M. Antonin Macé à la Chapelle-Blanche (Savoie), publiée et interprétée par M. L. Renier dans le *Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France* (t. IV, année 1857, p. 171).

Cette lettre a pour but d'appeler l'attention de M. le ministre sur l'importance de l'étude de la métrologie gauloise et sur la convenance qu'il y aurait à ce que le Comité des Sociétés savantes provoquât, de la part de ses nombreux correspondants, des recherches sur un point si intéressant de nos antiquités nationales.

Après avoir résumé la thèse qu'il se croit autorisé à soutenir sur ce sujet et qu'il a plusieurs fois exposée devant l'Académie, sur l'identité du pied gaulois avec notre pied de roi, M. Aurès rappelle les hésitations du comité à se prononcer sur les travaux qu'il a soumis à son examen :

« A l'occasion d'un mémoire sur le système métrique gaulois, envoyé par moi, dit-il, au concours de 1867, le Comité, après s'être déclaré d'abord incompetent, quoique la question traitée fut essentiellement une question d'archéologie nationale, a fini cependant par reconnaître sa compétence, mais en se contentant de me signaler comme « un virtuose en chiffres », au lieu d'exprimer publiquement son opinion sur mon travail et sur les nouvelles

recherches qu'il peut être utile d'entreprendre pour le confirmer ou pour le combattre.

» L'année suivante, en réponse à un mémoire sur la concordance des Itinéraires romains de la Gaule, dont l'objet essentiel est de fournir de nouveaux arguments pour la détermination de l'ancienne lieue gauloise, le Comité s'est encore abstenu de faire connaître son opinion sur cette partie principale de mes recherches, et s'est contenté, cette fois, de m'adresser, en termes généraux, des éloges formulés (je suis heureux d'avoir à le reconnaître) plus sérieusement que l'année précédente.....

» Il s'agit purement et simplement de la constatation d'un fait matériel, dont l'existence ou la non existence suffit pour résoudre une importante question d'archéologie nationale, et qu'il m'est impossible cependant de constater seul, d'une manière complète et définitive, parce que les monuments à l'aide desquels une solution peut être obtenue se trouvent disséminés sur tous les points de la France et se dérobent ainsi à mon examen.

» Pour les étudier tous, il faudrait que le comité voulût bien adresser lui-même un appel spécial à ses correspondants, à peu près comme il l'a fait pour la rédaction des Dictionnaires topographiques et des Répertoires archéologiques. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 31 juillet 1869.

Présents : MM. Viguié, *président* ; de Labaume, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Liotard, Rédarès, Flouest, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidents.

M. Guillaume Guizot, associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance du 17 juillet est lu et adopté.

M. le président paie un juste tribut de regrets à la mémoire de M. Ollive-Meinadier, qu'une courte maladie vient de nous enlever, le 23 de ce mois, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il rappelle son assiduité exemplaire aux séances, son empressement à s'acquitter de tous ses devoirs académiques, ses connaissances spéciales et pratiques en agriculture, souvent utilisées lorsqu'il s'agissait de rendre compte d'ouvrages sur cette matière. Son égalité d'humeur et la douceur de son caractère lui avaient d'ailleurs acquis depuis longtemps l'affectueuse estime de ses confrères. Les dispositions prises par sa famille pour sa sépulture, à son domaine de Luc, n'ont pas permis à la Compagnie de lui rendre l'honneur accoutumé en l'accompagnant à sa dernière demeure. Elle délibère aujourd'hui que l'expression de ses sentiments sera du moins consignée au procès-verbal et conservée au registre de ses séances.

Il est donné lecture d'une circulaire de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, qui annonce l'érection d'une statue à Ronsard dans la ville de Vendôme,

sous le patronage de plusieurs membres de l'Institut. Les souscriptions seront reçues chez M. Franck, libraire, à Paris, rue de Richelieu, 67.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société archéologique du Limousin, 1868, tome XVIII.

Registres consulaires de la ville de Limoges, tome II, feuilles 21 à 31.

Nobiliaire du Limousin, tome II, feuilles 26 à 27.

Mémoires de l'Académie impériale de Caen, 1869.

Journal d'agriculture pratique pour le midi de la France, avril, mai et juin 1869.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, tome IV, 2^e fascicule.

Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture et d'archéologie de la Manche, 1^{er} volume, 2^e partie, 1857 ; 2^e volume, 1864 ; 3^e volume, 1868.

Mémoires sur l'histoire du Cotentin, par messire Toustain de Billy. 1^{re} partie, villes de Saint-Lô et de Carentan.

Matériaux d'archéologie et d'histoire, par MM. les archéologues de Saône-et-Loire, numéros 2 et 3, février 1869.

Société académique de Saint-Quentin, 1868.

Annales de la Société académique de Nantes, 1868, 1^{er} et 2^e semestres.

Journal des savants, juin 1869.

Annales des sciences physiques et naturelles, publiées par la Société impériale d'agriculture de Lyon, 3^e série, tome XI, 1867.

M. l'abbé Azaïs, au nom de M. l'abbé Blanc, curé de Domazan, associé-correspondant, fait hommage à l'Académie d'un volume ayant pour titre : *Chant de la Sibylle hébraïque* (texte grec et traduction française). M. l'abbé Azaïs est chargé des remerciements de la Compagnie.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. *François Vidal*, pasteur de l'Eglise réformée de Bergerac, que MM. l'abbé Azaïs, Albert Meynier et de Clausonne av aient proposé pour associé-correspondant, à la suite d'un rapport sur ses deux volumes de poésie hébraïque, dans la séance du 3 courant. Cette nomination est faite à l'unanimité.

Le travail de publication du volume de nos mémoires pour l'année 1868-1869 est confié à une commission composée des membres du bureau et de MM. Teulon, Rédarès et Flouest.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 14 août 1869.

Présents : MM. Liotard, Bigot, Ginoux, Rédarès, Flouest, de Clausonne, *secrétaire perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 31 juillet est lu et adopté.

M. le ministre de l'instruction publique a attribué à l'Académie une allocation de 400 francs à titre d'encouragement de ses travaux et en témoignage de l'intérêt qu'ils lui inspirent. Le secrétaire transmettra à Son Excel-

lence l'expression de la gratitude de la Compagnie.

M. le préfet du Gard a invité l'Académie à assister aux services religieux, suivis d'un *Te Deum*, qui seront célébrés, le 15 courant, à l'église cathédrale de Nîmes et au Grand Temple, à l'occasion de la fête de l'Empereur. Les membres de l'Académie ont été déjà convoqués à domicile pour cette cérémonie.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France, 3^e et 4^e trimestres de 1868. 1^{er} trimestre de 1869.

Travaux de l'Académie de Reims, année 1866-1867, nos 1 et 2.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1869. 1^{er} trimestre.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, mai 1869. 18^e séance publique.

Table des matières de la publication de la Société de géographie de Genève.

M. le recteur de l'Académie de Montpellier a écrit au président pour l'informer que le moment est venu de composer et de réunir le jury qui sera chargé d'examiner les ouvrages destinés à prendre part au concours ouvert dans le ressort académique, selon le décret du 30 mars 1869, et de décerner le prix. En conséquence, et conformément à l'arrêté ministériel du 31, disposant qu'une portion des membres du jury sera nommé dans chaque ressort par les Sociétés savantes, M. le recteur invite notre Compagnie à procéder au

plus tôt à la désignation de deux de ses membres.

L'Académie, s'empressant de déférer à cette invitation et tout en regrettant de n'être pas aujourd'hui plus nombreuse, reconnaît qu'il y a urgence à cause de la prochaine convocation du jury d'examen, et elle délègue MM. Deloche et Germer-Durand. Cette nomination n'est d'ailleurs que la reproduction d'un choix déjà en quelque sorte convenu dans une précédente séance. Le secrétaire est chargé de la porter à la connaissance de M. le recteur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

TABLE

DES

PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD.

ANNÉE 1868-1869.

Séances.	Auteurs.	
		Académie du Gard.
7 nov. 1868.	"	Allocation de 500 fr. pour l'exploration de l' <i>oppidium</i> de Nages.
Id.	"	Quatre membres nommés pour représenter l'Académie au Congrès scientifique de Montpellier.
21 nov. 1868.	Pagézy.	Détails statistiques sur les séances de l'Académie pendant l'année 1867-68.
5 déc. 1868.	"	Révision du Règlement.
Id.	E. Flouest.	Rapport sur le Congrès scientifique de Montpellier.
19 déc. 1868.	"	Décès de M. <i>Eugène Abric</i> .
Id.	"	Démission de M. <i>Léonce Maurin</i> .
Id.	"	Démotions de M. le docteur <i>Serre</i> , membre non-résidant et de M. <i>Gaspard</i> , membre-résidant. — Ils sont nommés membres honoraires.

Séances.	Auteurs.	
19 déc. 1868.	Deloche.	Communication relative à l'organisation, par le Ministre de l'Instruction publique, de concours et de prix dans les divers ressorts académiques.
2 janv. 1869.	"	Nomination du Président et du Vice-Président (MM. A. Viguié et G. de Labaume).
"	"	M. L. Maurin, nommé membre-honoraire.
Id.	"	Nomination de deux associés-correspondants (MM. J. Malinowski et G. de Flotte).
Id.	Alb. Puech.	Notice biographique sur le docteur C. Fontaine.
16 janv. 1869.	C. Liotard.	Compte des recettes et dépenses de l'année 1868.
30 janv. 1869.	"	Commission nommée pour rendre compte du résultat du concours ouvert pour le prix Talbot.
Id.	"	Commission nommée pour préparer le programme d'un prix de littérature à décerner en 1870.
Id.	"	Commission de publication.
27 févr. 1869.	"	Deux membres résidents et un membre honoraire sont délégués pour représenter l'Académie aux lectures publiques de la Sorbonne.
Id.	De Clausonne.	Rapport sur la question de littérature pour le concours de 1870.
13 mars 1869.	"	Décès de M. Sausse-Villiers, associé-correspondant.
Id.	"	Election de M. L. Roumicux, comme associé-correspondant.
27 mars 1869.	A. Viguié.	Rapport sur le concours pour le prix Talabot (Sériciculture).
Id.	"	Nouveau concours pour le prix Talabot.
Id.	Germ.-Durand	Dictionnaire topographique du Gard.
10 avril 1869.	Alph. Dumas.	Notice biographique sur M. Eug. Abric.
24 avril 1869.	Azaïs.	Compte-rendu des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1868-69.

Séances.	Auteurs.	
8 mai 1869.	"	Demande de souscription pour la statue de Lamartine.
Id.	A. Viguié.	Communication de l'Allocution destinée à la séance publique.
22 mai 1869.	"	Décès de M. <i>Casimir Liquier</i> , membre-résidant.
3 juill. 1869.	"	Election de M. <i>Cypr. Robbe</i> , comme associé-correspondant.
31 juill. 1869.	"	Décès de M. <i>A.-E. Ollive-Meinadier</i> , membre-résidant.
14 août 1869.	"	Allocation de 400 fr. à l'Académie par M. le Ministre de l'Instruction publique.
Id.	"	Nomination de deux membres pour faire partie du jury chargé de juger le concours ouvert dans le ressort académique.
Archéologie.		
7 nov. 1868.	Aurès.	Découverte de deux autels votifs, l'un à Silvain, l'autre aux Proxumes.
19 déc. 1868.	Flouest.	Rapport sur les fouilles de l' <i>oppidum</i> de Nages.
Id.	Aurès.	Mémoire sur la concordance des Vases Apollinaires et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem.
16 janv. 1869.	Id.	Inscription en caractères grecs trouvée près d'Uzès.
30 janv. 1869.	Germ.-Durand.	Découvertes archéologiques faites à Nimes pendant le mois de janvier 1869.
13 févr. 1869.	Id.	Communication au sujet d'un travail de M. Aurès sur l' <i>Unité linéaire à Carthage</i> .
27 févr. 1869.	Révoil	Etude sur les monuments de la Provence, du Comtat et d'une partie du Languedoc et du Dauphiné antérieurs au XI ^e siècle.

Séances.	Auteurs.	
27 févr. 1869.	Aurès.	Sur un autel votif du Musée de Nîmes dédié au <i>Matræ</i> .
Id.	Id.	Compte-rendu d'une visite à la <i>Grotte des Mor de Duifort</i> .
13 mars 1869.	Viguié.	Compte-rendu d'une nouvelle visite à la même grotte.
27 mars 1869.	Germ.-Durand.	Découvertes archéologiques pendant le mois de février 1869.
10 avril 1869.	Flouest.	Une nouvelle station de l'âge de la pierre dans l'arrondissement du Vigan.
8 mai 1869.	"	Urne funéraire trouvée dans la Camargue, au mas d'Agon.
Id.	J. Canonge.	Sur une tête antique du cabinet du duc d'Arenberg.
Id.	Azcïs.	Deux monuments chrétiens des premiers siècles à Nîmes.
19 juin 1869.	Germ.-Durand.	Découvertes archéologiques pendant les mois de mars et d'avril 1869.
17 juillet 1869.	Aurès.	Etude météorologique d'une inscription trouvée à la Chapelle-Blanche (Savoie).
Beaux-Arts.		
3 juillet 1869.	Pagézy.	Note sur le <i>Téléiconographe</i> inventé par notre confrère M. Révoil.
17 juillet 1869.	Id.	Complément de la note précédente.
Droit.		
5 déc. 1868.	Paradan.	Rapport sur un ouvrage de M. Barafort ayant pour titre : <i>Séparation des patrimoines</i> .

Séances.	Auteurs.
----------	----------

Economie politique.

22 mai 1869.	Pagézy.	Considérations sur la politique, dans l'intérêt du peuple français et de son gouvernement.
--------------	---------	--

Grammaire.

10 avril 1869.	Verdier.	Rapport sur la <i>Grammaire complète et raisonnée de la langue Espagnole</i> de M. Cyprien Robbe.
----------------	----------	---

Histoire.

24 avril 1869.	E. Roussel.	Etude sur les origines de la Galanterie française.
----------------	-------------	--

Littérature.

21 nov. 1868.	Causse.	Rapport sur un volume de poésies de M. Achille Millien, intitulé : <i>Musettes et Clairons</i> .
---------------	---------	--

5 déc. 1868.	Ginoux.	Compte-rendu d'un recueil de poésies de M. le baron G. de Flotte, intitulé : <i>Souvenirs</i> .
--------------	---------	---

19 déc. 1868.	C. Liotard.	Rapport sur les poésies de M. Thévenot : <i>Les Villageoises</i> .
---------------	-------------	--

16 janv. 1869.	E. Roussel.	De la renaissance de la poésie provençale, à propos de <i>la Rampelado</i> de M. L. Roumieux (1 ^{re} partie).
----------------	-------------	--

30 janv. 1869.	Id.	Même sujet (2 ^e partie).
----------------	-----	-------------------------------------

13 fév. 1869.	Quesnault-Des-rivières.	De l'insuffisance ou de la fausseté des classifications par genres en littérature.
---------------	-------------------------	--

Id.	C. Liotard.	A propos de la réimpression du livre intitulé : <i>La Puce de mademoiselle Desroches</i> .
-----	-------------	--

3 juillet 1869.	Vignié.	Rapport sur un roman de Mlle Reine Garde, intitulé : <i>Hélène, ou l'Ange du dévouement</i> .
-----------------	---------	---

Id.	Alb. Meynier.	Rapport sur deux volumes de <i>Mélodies hébraïques</i> de M. Vidal, pasteur à Bergerac.
-----	---------------	---

Séances.	Auteurs.	
		Pédagogie.
19 déc. 1868.	Azaïs.	Le P. Lacoirdaire à l'école de Sorèze (1 ^{re} partie
16 janv. 1869.	Id.	Même sujet (2 ^e et dernière partie).
19 juin 1869.	M ^{me} H. de Pages	Projet d'institut agricole modèle pour les jeunes filles des campagnes.
		Philosophie.
13 mars 1869.	Ginoux.	Etude sur Ch. Fourier et ses disciples (1 ^{re} partie
27 mars 1869.	Id.	Etude sur Ch. Fourier et ses disciples (2 ^e partie
5 mai 1869.	Penchinat.	Etude sur les fragments philosophiques de Lequier.
22 mai 1869.	Ginoux.	Etude sur Ch. Fourier et ses disciples (3 ^e et dernière partie).
5 juin 1869.	Jeannel.	Essai sur l'âme des bêtes.
		Poésie.
5 déc. 1868.	Liquier.	Traduction avec commentaire de l'ode d'Horace <i>Justum et tenacem</i> (III, 3).
19 déc. 1868.	Teulon.	Traduction de la fable de Phaéton (<i>Métamorphoses</i> d'Ovide). — 1 ^{re} partie.
2 janv. 1869.	Cas. Tourel.	Petit goujon (*).
Id.	Liquier.	Traduction avec commentaire de l'ode d'Horace <i>Ad Fortunam</i> (I, 35).
16 janv. 1869.	Teulon.	Traduction de la fable de Phaéton (2 ^e et dernière partie).
Id.	Eug. Brun.	La Fontaine du bois.

(*) Pièce de vers d'un auteur étranger à l'Académie, communiquée, avec l'autorisation du bureau, par MM. Causse et Redarès.

Séances.	Auteurs.	
30 janv. 1869.	Liquier.	Traduction de deux odes d'Horace : A Auguste <i>Quem virum</i> (I, 12) ; Archytas et le matelot, <i>Te maris et terræ</i> (I, 28).
13 fév. 1869.	Bigot.	La maison de Jacques.
13 mars 1869.	L. Maurin.	Epître à mon ami Casimir Liquier.
27 mars 1869.	Liquier.	Traduction avec commentaire de l'ode d'Horace : A Pollion, <i>Motum ex Metello</i> (II, 1).
24 avril 1869.	Eug. Brun.	Epître à M. Léonce Maurin.
Religion.		
21 nov. 1868.	Pagézy.	Rapport sur le livre de M. F. Guizot, intitulé : <i>Méditations sur la religion chrétienne.</i>
2 janv. 1869.	Viguié.	Considérations historiques sur les fêtes chrétiennes en général.
Sciences.		
5 déc. 1868.	Courcière.	Rapport sur deux brochures de M. Jacq. Malinowski : <i>Vade-mecum du minéralogiste dans l'arrondissement d'Alais</i> ; — <i>Origine de l'exploitation du charbon de terre dans le bassin houiller du Gard.</i>
Voyages.		
10 avril 1869.	Eug. Brun.	Excursion à un ancien <i>oppidum</i> voisin de Sauve et connu sous le nom de <i>Ville de Mus</i> .
10 juin 1869.	Viguié.	Excursion au chemin de fer en construction sur la ligne d'Alais à Brioude.